

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE LYON

---

THÈSE POUR LE DOCTORAT

---

SAINT  
PATIENT

ÉVÊQUE DE LYON

ET

L'ÉGLISE DE LYON A LA FIN DE LA DOMINATION ROMAINE

DANS LA PROVINCE LYONNAISE

PAR

L'ABBÉ L. S. TATU

PRÊTRE DE LA MAISON DES CHARBONNIERS.

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES. LICENCIÉ ÈS LETTRES

LYON

BRIDAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

AVENUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3

—  
1877

A SA GRANDEUR

**MONSEIGNEUR ODON THIBAUDIER**

ÉVÊQUE DE SOISSONS ET LAON

HOMMAGE DE PROFONDE VÉNÉRATION

ET

DE FILIAL ATTACHEMENT

**L. S. TATU**

DE LA SOCIÉTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-IRÈNÉE

## AVANT-PROPOS

---

Parmi les saints pontifes qui, dans les premiers siècles du christianisme, ont illustré l'Église de Lyon, il en est peu qui aient rendu d'aussi éminents services à notre cité et fait briller sur le siège de saint Pothin des vertus tout à la fois plus douces, plus fortes et plus fécondes que saint Patient ; et pourtant, qu'est devenu son souvenir ?

La liturgie, il est vrai, lui a consacré un jour dans l'année et l'invoque dans ses litanies ; mais là se borne le culte qui lui est rendu.

Pas un monument, pas un autel n'a conservé le souvenir de celui qui le premier éleva dans notre ville une basilique vraiment digne de nos saints mystères, et fut, sinon le fondateur, du moins le restaurateur de la plupart de nos anciennes églises paroissiales. Pas une seule de nos rues ou de nos places innombrables ne rappelle le nom d'un de nos prélats autrefois les plus aimés, les plus populaires. Combien même de fidèles ignorent jusqu'à son existence !

Désireux de rendre quelque honneur à une sainte mémoire trop longtemps oubliée, nous avons essayé de faire revivre la noble figure de saint Patient.

Malheureusement il nous est difficile, pour ne pas dire impossible, de donner de lui une biographie complète ; les détails de sa vie intime nous manquent, et nous n'avons que les grandes lignes de sa vie épiscopale. L'époque reculée de son pontificat, les temps troublés qu'il a traversés, les nombreuses révolutions de toute sorte qui se sont succédé depuis la fin du cinquième siècle jusqu'à nos jours, ont fait disparaître la plupart des monuments qui nous eussent aidé à retracer une vie pleine d'œuvres et de vertus.

Nous devons donc nous résoudre à ne présenter de notre saint prélat qu'une esquisse bien imparfaite. On

nous permettra seulement, pour la mieux faire ressortir et mettre plus en lumière ce que nous pouvons saisir de ce grand caractère, de montrer l'évêque au milieu du peuple qu'il a dirigé et des circonstances difficiles qui ont fait davantage admirer sa piété, sa sagesse, sa force et son inépuisable charité <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons puisé un grand nombre des éléments qui nous ont aidé à faire cette étude, dans les lettres de Sidoine Apollinaire.

# SAINT PATIENT

ÉVÊQUE DE LYON

---

## CHAPITRE PREMIER

### L'ÉGLISE DE LYON AU MILIEU DU CINQUIÈME SIÈCLE

L'Église et l'État en Gaule au milieu du cinquième siècle. — Influence de l'épiscopat dans l'administration civile. — La ville de Lyon, sa population : sénateurs, curiales, peuple, étrangers. — Le diocèse de Lyon, son étendue, ses principales villes. — Églises et monastères. — Juridiction métropolitaine de l'évêque de Lyon.

L'empire d'Occident touchait à sa fin. Rome ne possédait plus dans les Gaules, au milieu du cinquième siècle, que des lambeaux de territoire et qu'un simulacre d'autorité. Les barbares en étaient les véritables maîtres. Tandis qu'au Midi le royaume des Visigoths s'étendait et s'affermissait de jour en jour, au centre et au Nord, deux autres royaumes étaient sur le point de se constituer : celui des Burgondes et celui des

Francs. En attendant, ces barbares occupaient déjà, avec l'assentiment de l'Empire, les contrées qui allaient bientôt être soumises à leur domination. C'est ainsi que les Burgundes, dès 451, s'établissaient sur les bords du Rhône et de la Saône, dans le pays des Éduens, et que quinze années plus tard, ils peuplaient une grande partie de la première Lyonnaise.

C'est vers ce temps que Patient monta sur le siège épiscopal de Lyon. Si jamais l'épiscopat, considéré aux yeux de la foi, a dû être regardé bien plus comme une charge difficile à remplir que comme un haut degré d'honneur, ce fut assurément à l'époque où celui dont nous étudions la vie en fut revêtu.

Toute la société gauloise reposait alors sur l'épiscopat. Dans l'origine l'évêque n'avait été que le chef purement spirituel d'une association religieuse. Longtemps il était resté étranger au gouvernement temporel des cités où il exerçait le saint ministère ; mais lorsque le christianisme, par ses immenses bienfaits, eut acquis des droits, non-seulement au respect, mais encore à la gratitude et à la confiance des peuples, les évêques se virent naturellement investis d'une influence morale si grande et si incontestable, que les peuples eux-mêmes leur confièrent, avec le soin de leurs âmes, les intérêts matériels de leurs cités. Cette influence grandit rapidement, et cent ans à peine après Constantin, l'autorité de l'évêque dominait toutes les autres dans les provinces romaines de la Gaule, ou

plutôt c'était la seule autorité qui fût encore debout, la seule qui fût capable de remplir les trois conditions essentielles de tout gouvernement : protéger, commander, être obéi ; nous ajouterons la seule qui, outre l'obéissance, obtint encore la vénération et l'amour des peuples.

Les ennemis de l'Église ont accusé les évêques gaulois du cinquième siècle d'avoir usurpé le pouvoir civil au préjudice de l'autorité légitime des gouverneurs impériaux. Rien n'est plus faux qu'une telle assertion. Pour peu qu'on étudie, sans parti pris, l'état de la société romaine dans la Gaule, en général, et à Lyon en particulier, on se convaincra d'un fait : c'est que les évêques de notre pays furent amenés par la force des choses à diriger les affaires publiques de leurs cités.

A l'aide des monuments historiques, des documents contemporains, des lettres des principaux personnages du cinquième siècle, il n'est pas difficile de se représenter l'état social d'une grande ville comme Lyon au moment où Patient en fut nommé évêque.

La population, très-nombreuse alors (sans qu'on puisse fixer même approximativement le chiffre des habitants) était divisée en quatre classes bien distinctes<sup>1</sup>. La première classe était celle des sénateurs<sup>2</sup>;

<sup>1</sup> Nous ne tenons pas compte des esclaves qui n'avaient encore aucune part dans la vie politique.

<sup>2</sup> La dignité sénatoriale était héréditaire.

elle comprenait tous ceux qui avaient été revêtus par les empereurs de la dignité sénatoriale, ou qui avaient obtenu du souverain le titre de *clarissime*, équivalent à nos titres de comte ou de baron. Ils formaient l'aristocratie du nom et de la fortune dans notre cité. La seconde classe était celle des *curiales*. Elle était composée des propriétaires aisés et constituait le corps municipal de la ville. Si les curiales jouissaient de quelques privilèges, ils étaient, d'un autre côté, accablés de charges, et leur liberté était entravée par une foule d'obligations. Aussi, de nombreuse qu'elle avait été dans le principe, cette classe s'était considérablement réduite, et un savant historien estime que Lyon, à l'époque qui nous occupe, ne devait pas compter plus d'une centaine de curiales<sup>1</sup>.

Le peuple proprement dit et ordinairement désigné sous le nom de *plebs* formait la troisième classe des citoyens. Elle comprenait les petits propriétaires qui possédaient moins de vingt-cinq arpents de terre, les marchands et les artisans libres. Il est probable que les propriétaires fonciers étaient peu nombreux dans notre ville à cette époque, tandis que le commerce, favorisé par les deux grandes voies de communication du Rhône et de la Saône, et établi à Lyon de temps immémorial, occupait une grande partie des habitants. A côté de ces Lyonnais de race vivait tout un peuple

<sup>1</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation*, t. I, p. 56.

d'étrangers. Les uns y avaient été amenés par l'intérêt et le négoce; c'étaient des Italiens, des Grecs, des Asiatiques; les autres, fuyant devant Attila, avaient cherché dans nos murs un refuge contre l'invasion; c'étaient les barbares: Suèves, Alains, Francs, Burgondes, etc.

A la tête du pouvoir civil de Lyon était placé un gouverneur, chef de toute la première Lyonnaise. Il était un des sept gouverneurs de province qui portaient le titre de *consulaire*<sup>1</sup>, les autres avaient simplement celui de *président*. Toute une armée de fonctionnaires subalternes devait l'aider dans son administration. A côté de lui, plutôt qu'au dessous de lui, était un magistrat particulier à la ville appelé *defensor*. Il était élu par le clergé, la curie et le peuple, et chargé de protéger, contre le gouverneur même, les intérêts de la population.

Dans toute cette organisation sociale, il y a une apparence d'ordre et de vitalité; mais qu'on ne s'y méprenne pas; en réalité, partout c'est, à bref délai, la désorganisation sociale et la mort: il n'y a ni peuple ni gouvernement. La haute classe, il est vrai, celle des sénateurs, possède la richesse, les charges, les privilèges, mais tout cela est si précaire à cette époque! Il suffit d'une de ces révolutions si brusques et si fréquentes qui font et renversent les empereurs, d'une

<sup>1</sup> C'étaient les gouverneurs de la Viennoise, de la première Lyonnaise, de la première et de la deuxième Germanie, de la première et de la deuxième Belgique.

dénonciation à un pouvoir d'autant plus ombrageux qu'il se sent plus faible, ou bien, ce qui est encore plus à redouter, du passage de quelque horde barbare pour enlever, tout à la fois, autorité, crédit, richesse. Du moins si ces grands seigneurs possédaient cette autorité que la force ne peut détruire, c'est-à-dire l'ascendant qui naît de la vertu, d'un noble caractère, ferme et dévoué à la patrie ! mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi. Arrêtons-nous devant le tableau que M. Guizot trace de la plus honorable partie de l'aristocratie gallo-romaine au cinquième siècle.

« Il y avait dans les Gaules à la fin du quatrième et au cinquième siècles, un certain nombre d'hommes importants et honorés, longtemps revêtus des grandes charges de l'État, demi-païens, demi-chrétiens, c'est-à-dire n'ayant pas de parti pris, et, à vrai dire, se souciant peu d'en prendre aucun en matière religieuse ; gens d'esprit, lettrés, philosophes pleins de goût pour l'étude et les plaisirs intellectuels, riches et vivant magnifiquement...

«... Après avoir occupé les fonctions supérieures du pays, ils vivaient dans leurs terres, loin de la masse de la population, passant leur temps à la chasse, à la pêche, dans les divertissements de tout genre... La vie se passait de la sorte agréable, douce, variée, mais molle, égoïste, stérile, étrangère à toute occupation sérieuse, à tout intérêt puissant et général. Et je parle ici des plus honorables débris de la société romaine,

des hommes qui n'étaient ni corrompus, ni désordonnés, ni avilis<sup>1</sup>. »

Quelle confiance pouvaient inspirer de tels hommes aux populations? L'autorité des curiales n'était guère plus respectée que celle des sénateurs. En admettant même qu'on trouvât chez eux plus de vertu, d'élévation, de désintéressement, leur petit nombre les laissait sans influence prépondérante dans une vaste cité comme Lyon. Restait le peuple. Pouvait-il trouver dans son sein des guides, et dans son union la force et la vie? Le peuple était entièrement dépourvu de ces ressources. Composé d'éléments disparates, mêlé de barbares et d'étrangers, sans lien d'intérêts communs, il cherchait en vain un chef pour le conduire et le protéger. L'administration impériale n'était point capable de le lui donner. Elle était depuis longtemps frappée de stérilité et ne fournissait plus que des magistrats si médiocres que c'est à peine si, à de rares intervalles, l'histoire se croit obligée de mentionner leurs noms. L'historien de la civilisation en France résume en deux traits le déplorable état de la société civile en Gaule : « Dans la société civile, dit-il, point de peuple et point de gouvernement; l'administration impériale est tombée, l'aristocratie sénatoriale tombée, l'aristocratie municipale tombée; la dissolution est partout; le pouvoir et la liberté sont atteints de la

<sup>1</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 100.

même stérilité, de la même nullité<sup>1</sup>. » Le même auteur, mettant ensuite la société religieuse en parallèle avec la société civile, montre dans son sein un peuple actif, un gouvernement respecté, puissant et fécond<sup>2</sup>.

Ainsi, à mesure que la vieille société romaine tombait en ruines, la société chrétienne grandissait; tandis que les magistrats impériaux discrédités étaient réduits à l'impuissance, les évêques prenaient de jour en jour plus d'autorité et d'influence sur les peuples.

Les causes de cette élévation de l'épiscopat dans l'estime des populations sont aussi nombreuses que les causes qui avaient produit l'abaissement du pouvoir civil. Qu'il nous suffise d'en rappeler les principales : le prestige divin dont ils étaient revêtus comme représentants de Dieu même; la stabilité de leur magistrature dont aucun pouvoir humain, aucune révolution ne pouvait les priver; les éminents services qu'ils avaient rendus pendant les invasions, en sauvant plus d'une fois leurs peuples par leurs prières, et leur ascendant moral sur les chefs barbares; enfin la noblesse de leur caractère, leur science, leurs vertus auxquelles se joignait souvent l'éclat de la naissance. Ajoutons à ces causes les grands honneurs et les privilèges que plusieurs empereurs chrétiens avaient attachés à la dignité épiscopale. A l'évêque, en effet, appartenait le

<sup>1</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 99.

<sup>2</sup> Le jugement entier de M. Guizot n'est pas de tout point irréprochable, et nous faisons plusieurs réserves.

droit de nommer, concurremment avec le gouverneur de la province, certains magistrats comme les *curateurs*, de présider l'élection des *défenseurs*. Plus d'une fois il arriva même que le clergé, la curie, le peuple portèrent leurs suffrages sur leur évêque qui réunit ainsi officiellement une grande partie du pouvoir civil à son autorité religieuse. Il n'y a donc plus lieu de s'étonner de voir les évêques veiller à la bonne gestion des deniers publics, à la construction et à l'entretien des aqueducs, des magasins de vivres, des ports, des routes et des ponts; soutenir les intérêts de leur cité dans les procès qui peuvent lui être intentés; présider chaque année une commission de trois curiales des plus honorables et rendre compte des travaux accomplis pendant cette période<sup>1</sup>.

Cette autorité presque universelle, les évêques la possédaient dès la fin du quatrième siècle, mais elle n'avait fait que s'affermir davantage, à mesure que les peuples avaient compris qu'eux seuls étaient capables d'arrêter la désorganisation sociale et la décadence qui se manifestaient de toute part; aussi, après les invasions, étaient-ils décidés plus que jamais à conserver à leurs premiers pasteurs leur soumission et leur confiance. Telles étaient assurément les dispositions du peuple lyonnais à l'égard de Patient lorsqu'il fut appelé à régir notre Église.

<sup>1</sup> Le Code théodosien donne aux évêques la plus haute influence dans l'administration des cités.

Mais avant de commencer l'étude de son épiscopat, il nous semble nécessaire d'exposer la situation du diocèse de Lyon, vers l'année 465, au point de vue de l'administration purement religieuse.

Le territoire qui formait alors le diocèse de Lyon comprenait toute la partie méridionale de la première Lyonnaise ; il avait pour limites : au nord, le diocèse de Châlon-sur-Saône, dans le pays des Éduens ; à l'est, le diocèse de Besançon, dans la grande Séquanais ; au sud, le diocèse de Vienne, dans la Viennoise ; à l'ouest, le diocèse de la Ville-d'Auvergne, ou Clermont, dans la première Aquitaine.

La ville épiscopale, Lyon, était située dans le pays des Ségusiens, au confluent du Rhône et de la Saône. Ses nombreux habitants étaient inégalement répartis en quatre quartiers, dont deux formaient la ville haute ; c'étaient : l'ancien Lugdunum romain, bâti sur la colline de Fourvière et occupant tout l'espace compris entre Saint-Irénée et Pierre-Scize ; le quartier Saint-Sébastien sur la colline de ce nom entre le Rhône et la Saône. La ville basse se composait de deux quartiers, sur les deux rives de la Saône. La ville proprement dite était encore tout entière sur la colline de Fourvière ; elle était plus peuplée à elle seule que les trois autres quartiers ensemble.

Lyon comptait alors trois églises que nous pourrions appeler paroissiales. C'était d'abord, à l'extrémité de la ville haute, non loin du Forum Trajanum, l'église

de Saint-Just, construite sur la crypte, consacrée par le successeur de saint Irénée, saint Zacharie, aux Machabées. Depuis près d'un siècle les évêques de Lyon y avaient établi leur siège. Au bas de la colline, le successeur de saint Just, saint Alpin, avait fait construire une église dédiée à saint Étienne, et y avait joint un baptistère à la place duquel devait s'élever plus tard l'église de Saint-Jean-Baptiste. Enfin, sur la rive opposée de la Saône, on voyait la basilique des Saints-Apôtres, bâtie par saint Eucher au-dessus de la crypte où saint Pothin rassemblait les premiers fidèles de Lyon, et sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'église dédiée à saint Nizier.

Outre ces trois églises, il existait à Lyon, ou près de la ville, de nombreux oratoires annexés à des monastères. Il faut citer en premier lieu les deux célèbres abbayes de l'Île-Barbe<sup>1</sup> et d'Ainay<sup>2</sup>. Ces deux monastères, construits dans les premières années du troisième siècle, ayant été ruinés par les Huns, venaient d'être relevés par saint Eucher. Ce saint prélat y avait établi la règle de saint Martin et la psalmodie perpétuelle des acémètes d'Orient. Sous l'influence du même pontife, la vie religieuse avait pris dans Lyon et les environs une grande extension. C'est de cette époque que date l'établissement des recluseries, monastères où

<sup>1</sup> Sous la première église de l'Île-Barbe était une crypte primitivement dédiée à saint Epipoi, martyrisé à Lyon en 177.

<sup>2</sup> L'église d'Ainay a été bâtie sur une crypte dédiée à sainte Blandine, martyre de Lyon.

chaque religieux ou religieuse faisait, après quatre ans d'épreuve, le vœu de ne jamais sortir de sa cellule. Chaque cellule, dont la porte était murée, avait une ouverture donnant sur une chapelle commune.

Les recluseries, dont on peut faire remonter l'origine à saint Eucher, sont au nombre de dix, dont sept pour les hommes et trois pour les femmes. Les recluseries d'hommes avaient pour oratoires : 1° la chapelle sous le vocable de saint Alban, près de l'église de Saint-Étienne ; 2° la chapelle sous le vocable de saint Barthélemy, au bas de la montée qui porte encore ce nom ; 3° la chapelle sous le vocable de saint Côme, non loin de l'église des Saints-Apôtres ; 4° la chapelle sous le vocable de saint Épipoi, au bas de Pierre-Scize ; 5° la chapelle sous le vocable de Notre-Dame, non loin de l'église Saint-Paul ; 6° la chapelle sous le vocable de saint Sébastien, sur la colline de ce nom ; 7° la chapelle sous le vocable de saint Marcel, au bas de la même colline <sup>1</sup>.

Les recluseries de femmes avaient pour oratoires : 1° la chapelle de Sainte-Hélène, près de l'abbaye d'Ainay ; 2° la chapelle de Sainte-Magdeleine, à la montée du Gourguillon ; 3° la chapelle Sainte-Marguerite, près de l'église Saint-Paul.

<sup>1</sup> L'*Almanach de Lyon* de 1755, si précieux en renseignements historiques sur les établissements religieux de notre ville, cite encore les chapelles de Saint-Clair et de Saint-Eloi ; mais les vocables mêmes sous lesquelles elles sont placées nous font croire qu'elles ont été construites au moins deux ou trois siècles plus tard.

Ces oratoires, dont plusieurs existaient encore au milieu du siècle dernier, ont entièrement disparu; leur souvenir est pourtant resté dans les rues et les quartiers de notre ville qui portent encore leurs noms.

La ville la plus importante du diocèse après Lyon était Mâcon<sup>1</sup>. Dès le deuxième siècle de notre ère, Mâcon était une des plus florissantes cités de la Celtique. Le christianisme, apporté dans cette cité par deux disciples de saint Irénée, saint Andoche et saint Thyrese, y avait fait de si rapides et de si grands progrès, qu'au quatrième siècle elle comptait quatre églises dédiées aux saints apôtres Pierre et Paul, à saint Clément, saint Étienne et saint Barthélemy, et plusieurs monastères. Mais, en 451, Attila avait passé par là, et n'avait laissé que des ruines après lui. Les habitants, qui s'étaient enfuis devant l'invasion, avaient bien essayé de relever leur cité après la défaite des Huns dans les champs catalauniques, toutefois elle était encore loin d'avoir retrouvé sa première splendeur en 465.

Il serait difficile de faire un dénombrement, même approximatif, des autres centres religieux du diocèse de Lyon à cette époque. Cependant il est à peu près admis que les paroisses de Roanne, de Montbrison<sup>2</sup>, de Feurs, de Beaujeu, de Saint-Galmier, d'Anse,

<sup>1</sup> Mâcon n'a été érigé en évêché qu'au commencement du sixième siècle au plus tôt; son premier évêque a été saint Placide, mort en 555.

<sup>2</sup> Quelques auteurs attribuent à saint Patient la fondation de la paroisse de Montbrison.

de Saint-Julien, de Sainte-Colombe existaient déjà ; on en rapporte même la fondation au pontificat de saint Eucher. Un grand nombre de villages étaient répandus dans les vallées du Rhône et de la Saône, c'étaient : *Milleriacum* (Millery), *Ireniacum* (le bourg d'Irénée, Irigny), *Briniacum* (Brignais), *Cozo* (Couzon), *Fontana* (Fontaines), *Arborella* (l'Arbresle), *Deniciacum* (Denicé), *Floriacum* (Fleurioux), *Juliacum* (Jullié), etc. Il est probable qu'aucun de ces bourgs n'était le siège d'une paroisse ; mais plusieurs devaient posséder des oratoires que l'on appelait chapelles rustiques. Le clergé, attaché au service de ces paroisses et de ces chapelles rustiques, était loin d'être aussi nombreux que le réclamaient les besoins spirituels des peuples. Nous verrons dans le cours de cette étude à quelles causes on doit attribuer la pénurie de prêtres dont les évêques des Gaules se plaignent pendant la plus grande partie du cinquième siècle.

L'évêque était aidé dans l'administration de son diocèse par l'abbé de l'Île-Barbe, qui remplissait les fonctions de chorévêque ou de vicaire général. Colonia dit qu'on peut sans crainte faire remonter jusqu'au temps de saint Eucher et du saint abbé Maxime la première origine de nos évêques suffragants (auxiliaires). Il avoue pourtant que ce ne fut que plus tard que les chorévêques reçurent la consécration épiscopale.

La juridiction de l'évêque de Lyon n'était pas bornée aux limites de son diocèse. Lyon, métropole civile, était devenue, en vertu de la discipline générale, métropole religieuse de toute la première Lyonnaise, et, par conséquent, avait pour suffragants les sièges d'Autun, de Langres, de Châlon; certains auteurs ajoutent encore celui de Besançon, qui n'était pas encore métropole. Le deuxième concile d'Arles, tenu sous Constantin, avait, de plus, soumis à la suprématie du successeur de saint Pothin les Églises métropolitaines de Sens, de Tours et de Rouen, suprématie que devait confirmer un jour solennellement un pape de glorieuse et sainte mémoire, saint Grégoire VII.

## CHAPITRE II

### PREMIÈRES ANNÉES DE SAINT PATIENT. SON ÉLECTION A L'ÉPISCOPAT

Obscurité qui règne sur la vie de saint Patient jusqu'à son élection. — Saint Patient n'a pas succédé immédiatement à saint Eucher, mort en 450; mais à saint Véran, mort vers l'année 465. — Il a été élu, selon les formes canoniques de l'époque, par le Concile provincial, sur la présentation du clergé et à la demande du peuple. — Erreur de M. Guizot sur les élections épiscopales dans les premiers siècles de l'Église.

Nous sommes privés de tout document capable de nous éclairer sur la patrie, la famille, la naissance, l'éducation et la vie de saint Patient avant son élévation à l'épiscopat. Sur ces divers points nous sommes réduits à faire des conjectures plus ou moins vraisemblables. Ses liaisons avec plusieurs Lyonnais illustres et, en particulier, avec Sidoine Apollinaire, le soin qu'il prit plus tard de faire écrire la vie de saint Germain d'Auxerre, célèbre par son passage et ses miracles dans notre ville, et le défaut d'indications contraires nous portent à croire qu'il est né à Lyon et

issu d'une famille gallo-romaine distinguée ; de plus, les abondantes largesses que nous le verrons prodiguer, soit pour la construction des églises, soit pour le soulagement des pauvres, nous montrent suffisamment qu'il jouissait d'un riche patrimoine. Enfin le goût des lettres répandu dans la haute classe, l'état florissant des écoles lyonnaises pendant le cinquième siècle et l'examen des discours qui sont attribués à saint Patient, nous font supposer que, de bonne heure, il fut initié à toutes les connaissances qui entraient alors dans le programme d'une éducation vraiment libérale.

Après avoir été promu au sacerdoce, à une époque que nous ne pouvons déterminer, Patient dut exercer quelque temps le ministère auprès de son prédécesseur. Le zèle, la foi et la charité qu'il fit, sans aucun doute, remarquer dans l'accomplissement de ses saintes fonctions, engagèrent le clergé et le peuple à le demander pour évêque, lorsque le siège de Lyon fut vacant par la mort du titulaire. A quelle époque Patient fut-il élu et à qui succéda-t-il ? De quelle manière fut-il élevé à l'épiscopat ? Voilà tout autant de questions que nous allons essayer, sinon de résoudre, du moins d'éclaircir en rapportant et en discutant les principaux sentiments qui se sont produits sur ces divers points.

Comme il est hors de contestation, d'un côté, que saint Eucher mourut vers 450, et de l'autre que saint Patient était évêque depuis plusieurs années déjà en 470, tout le débat se résume dans cette question :

saint Patient a-t-il été le successeur immédiat de saint Eucher, ou bien, entre ces deux évêques, le siège de Lyon a-t-il été occupé par un ou plusieurs prélats ? Nous écartons, dès maintenant, l'hypothèse d'une longue vacance ; les canons s'opposaient à ce qu'un diocèse fût privé de pasteur pendant plus d'une année. Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'opinion de quelques anciens historiens qui prétendent que saint Eucher aurait eu pour successeurs ses deux fils Salone et Véran. Il est aujourd'hui prouvé que tous les deux occupèrent des sièges épiscopaux distincts et différents de celui de Lyon ; l'un fut évêque de Genève, l'autre évêque de Vence en Dauphiné. La plupart des historiens font de saint Patient le successeur immédiat de saint Eucher. Tel est le sentiment de Colonia, de Poulain de Lumina, de la *Gallia Christiana*, des hollandistes : de nos jours, il a été admis par Montfalcon. Plusieurs écrivains, comme le P. Th. Reynaud, et les auteurs de la *France littéraire* ne se prononcent pas et se contentent d'affirmer qu'en 470 Patient était évêque. La leçon du bréviaire dit simplement qu'il commença à gouverner notre Église après 450. *Patienus Lugdunensis episcopus, post annum Christi quadringentesimum et quinquagesimum, Lugdunensem recevit Ecclesiam*. Enfin La Mure, dans son *Histoire ecclésiastique de Lyon*, et, de nos jours, MM. Péricault et Morel de Voleine, dans leur *Recueil de documents* pour servir à l'histoire de

notre diocèse, placent, de 451 à 468, deux évêques, saint Barbarin et saint Véran, en ayant soin de distinguer ce dernier du fils de saint Eucher, évêque de Vence.

Malgré le nombre et l'autorité des auteurs qui soutiennent le premier sentiment, nous regardons l'opinion de La Mure comme plus vraisemblable ; elle repose, en effet, sur des témoignages qui ne sont pas à dédaigner. Le plus important remonte à 1308, époque à laquelle le pape Clément V ordonna par un bref de faire la visite et de dresser la nomenclature de toutes les reliques que renfermait alors l'église de Saint-Nizier. Cet acte mentionne parmi les restes de plusieurs saints évêques de Lyon les reliques de saint Barbarin et de saint Véran. A peine trente ans plus tard, Guillaume de Sure, élu archevêque de Lyon en 1332, fit une nouvelle reconnaissance de ces mêmes reliques et en dressa un procès-verbal authentique, scellé et signé par lui, dans lequel il certifie : « qu'après avoir visité les corps saints qui reposent dans ladite église de Saint-Nizier, autrefois appelée des Saints-Apôtres et des Quarante-Huit-Martyrs, il y avait trouvé ceux de plusieurs anciens prélats de Lyon, reconnus pour saints dès la plus haute antiquité ; » et, parmi eux, les deux premiers qu'il nomme sont encore saint Barbarin et saint Véran.

A ces preuves qui se rapportent à ces deux prélats, nous en ajouterons d'autres qui attestent plus spéciale-

ment l'occupation du siège de Lyon par saint Véran immédiatement avant saint Patient. En 460 ou 461, un concile s'étant tenu à Lyon pour régler différents points de discipline ecclésiastique, un évêque du nom de Véranus ou Véranus prit la parole pour proposer d'admettre les moines dans le clergé. On pourrait croire qu'il s'agit ici de l'évêque de Vance; mais ce qui nous porterait à rejeter cette supposition, c'est que le concile de Lyon paraît n'avoir été qu'une assemblée provinciale de la Lyonnaise, et que le siège occupé par le fils de saint Eucher dépendait de la province des Alpes-Maritimes. La Mure apporte un autre témoignage qui nous semble peu admissible. Suivant lui, c'est encore à l'évêque de Lyon et non à celui de Vance que saint Hilaire pape adressa, en 463, une lettre afin qu'il intervînt dans un différend soulevé entre les métropolitains de Vienne et d'Arles au sujet de la juridiction sur l'évêque de Die. Mais il résulte d'une étude plus approfondie des faits que c'est bien au fils de saint Eucher que le souverain pontife avait donné d'autant plus volontiers cette mission de pacificateur que Véran de Vance avait déjà étudié la question dans un concile tenu précédemment à ce sujet.

Si nous nous écartons de La Mure dans l'appréciation de ce fait, nous partageons son sentiment lorsqu'il affirme que le saint Véran, dont l'Église lyonnaise fait mémoire, et dont le nom est encore porté par une pa-

roisse des environs de Lyon, est bien l'évêque prédécesseur de saint Patient, et non pas l'évêque de Vance. Sans doute notre Église avait des raisons pour mettre sur ses autels le fils du grand Euchèr ; mais pourquoi n'aurait-elle pas décerné le même honneur à l'évêque de Genève, le frère aîné de Véran, Salone qui, lui aussi, a été mis au nombre des saints<sup>1</sup> ?

Nous expliquerions assez facilement, par une confusion de noms, l'opinion des historiens qui n'admettent qu'un seul Véran, fils de saint Euchèr, et qu'ils font les uns évêque de Vance, les autres, après Salone, évêque de Lyon. Comme il est nommé tantôt Veranius, tantôt Veranus, nous pensons que, en réalité, ces noms s'appliquaient bien à deux personnages différents. Enfin, pour terminer ce débat, nous apporterons, contre ceux qui donnent saint Patient pour successeur immédiat à saint Euchèr, un argument tiré des lettres d'un contemporain illustre de notre saint. Sans doute ce témoignage n'est pas décisif ; mais pour peu qu'on s'y arrête et qu'on cherche à l'expliquer par d'autres faits, il prend une valeur qui nous semble digne de considération. La première lettre dans laquelle Sidoine Apollinaire parle de saint Patient ne remonte pas au delà de 470<sup>2</sup>. Or, si ce prélat eût

<sup>1</sup> Les anciens missels et bréviaires font mémoire des saints Salone et Véran le jour de la fête de saint Euchèr. Dans la liturgie actuelle il n'est fait mention que de saint Véran.

<sup>2</sup> Sidonius Apollinaris, *Epist.*, II, 10.

succédé à saint Euchèr vers 450, il aurait compté à cette époque vingt ans d'épiscopat et, par conséquent, aurait été déjà d'un âge avancé. Sidoine, parmi les pompeux éloges qu'il fait de notre évêque, n'aurait pas manqué de célébrer son long pontificat et sa vieillesse active, vigilante. Or il n'y fait pas la moindre allusion dans sa lettre. Le contraire même ressortirait plutôt d'une autre lettre du même auteur.

Vers cette même année 470, Patient avait rassemblé les évêques de sa province à Châlon (nous verrons plus tard à quelle occasion). Parmi les prélats était saint Euphrone d'Autun : « Euphrone, dit Sidoine Apollinaire, a agi, dans cette circonstance, comme le demandaient son grand âge et le long exercice de sa dignité. *« In quo fecit Euphronius quod conveniret non senectutis modo, verum etiam dignitatis longævitati*<sup>1</sup>. — Quant à Patient, ajoute-t-il, sa conduite a été au-dessus de tout éloge ; elle a été digne de sa haute situation dans le sacerdoce, qui le rend chef dans notre ville, et par notre ville de la province. *Fecit et Patiens, vir quamlibet magnis partamen laudibus, quod satis decuit facere personam, quæ caput est civitati nostræ per sacerdotium, provincie vero vestræ per civitatem*<sup>2</sup>. » Or, si saint Patient eût succédé immédiatement à saint Euchèr, il eût compté, à cette époque, le même nombre d'années

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, iv, 25.

<sup>2</sup> *Id.*

d'épiscopat que saint Euphrone, élevé sur le siège d'Autun en 450. Pourquoi Sidoine n'aurait-il fait ressortir que dans saint Euphrone un mérite commun à deux évêques ? D'après cette lettre et celle que nous avons mentionnée plus haut, nous nous représentons bien plus volontiers saint Patient comme étant, en 470, dans toute la force de l'âge et la période la plus active de son administration.

Telles sont les principales raisons qui nous ont déterminé à placer l'élection de saint Patient vers les derniers temps de la domination romaine dans la province lyonnaise, et nous ne croyons pas être bien loin de la vérité en fixant approximativement cette date à l'année 465.

La seconde question que nous devons essayer de résoudre est celle-ci : comment et par qui saint Patient fut-il élu évêque de Lyon ? Si l'on en croyait M. Guizot, il ne nous serait pas permis, en l'absence de relation authentique, de faire la moindre conjecture plausible sur la manière dont saint Patient fut élevé à l'épiscopat. Selon lui, en effet, au quatrième et au cinquième siècle « l'élection des évêques n'avait lieu ni suivant des règles générales, ni dans des formes permanentes ; elle était prodigieusement irrégulière, diverse, sujette à une multitude d'accidents, livrée au hasard des circonstances et des passions <sup>1</sup>. » Nous comprenons difficilement que le savant historien ait pu affirmer si catégoriquement et si légère-

<sup>1</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I. 96.

ment une erreur que détruisent tous les monuments de l'ancienne discipline ecclésiastique. Comme nous ne voulons point entrer, à ce sujet, dans les détails d'une discussion qui nous entraînerait au delà des limites que nous nous sommes fixées, qu'il nous suffise de citer quelques autorités d'où il ressort clairement que tout ce qui avait rapport à l'élection des évêques était parfaitement déterminé, uniforme, permanent. Si quelques exceptions se sont parfois produites, elles ont été très-rares et, par conséquent, ont confirmé la règle générale. Trois éléments concourent à l'élection des évêques à cette époque : le peuple présente le candidat, le clergé élit, le métropolitain choisit et confirme. « *Nulla ratio sinit, dit saint Léon, ut inter episcopos habeantur qui nec a clericis sunt electi, nec a plebibus expetiti.* Il n'y a pas de raison pour élever à l'épiscopat ceux qui n'ont été ni *élus* par les cleres, ni *demandés* par le peuple <sup>1</sup>. » Le pape Célestin, écrivant aux évêques de Gaule, leur dit : « *Nullus incitis detur episcopus, cleri plebisque consensus ac desiderium requiratur.* On ne doit pas donner un évêque contre le gré des fidèles ; qu'on réclame le consentement et qu'on suive le désir du clergé et du peuple <sup>2</sup>. » Mais le même pape fait observer que le peuple n'a que voix consultative, et que parfois il faut savoir

<sup>1</sup> S. Leonis (440), *Epist.*, xcii.

<sup>2</sup> Cœlestini (422-432) *Epist.*, ii. — Thomassin, *de Electione episcoporum*, iii.

résister aux passions populaires; dans ce cas, ajoute le pontife, il faut éclairer le peuple et non pas lui obéir : *Docendus est populus, non sequendus*. Le métropolitain n'intervient dans l'élection que comme délégué représentant le souverain pontife, ainsi que le prouve la constitution du pape Sirice où il dit expressément : « *Extra conscientiam sedis apostolicæ, hoc est primatis, nemo audeat ordinare episcopum*. Que personne n'ose ordonner un évêque sans l'assentiment du siège apostolique, c'est-à-dire du primat. » Il est évident que Sirice donne le nom de primat au métropolitain. Du reste le pape Innocent I<sup>er</sup>, renouvelant la constitution de son prédécesseur, substitue le mot de *metropolitani* à celui de *primatis*.

L'élection d'un métropolitain était entourée de plus de solennité et de garanties que celle d'un simple évêque. Tous les évêques de la province devaient se réunir dans la ville métropolitaine dont le siège était vacant et, après s'être enquis des désirs de tous les clercs et de tous les citoyens, on élisait celui des prêtres ou des diaques de cette Église qui paraissait le plus digne. *Metropolitano defuncto, cum in locum ejus alius fuerit subrogandus, provinciales episcopi ad civitatem metropolitanaam convenire debebunt, ut, omnium clericorum atque omnium civium voluntate discussa, ex presbyteris ejusdem Ecclesiæ vel ex diaconibus, optimus eligatur*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> S. Leonis *Epist.*, LXXXIV, c. v.

Les choses durent se passer ainsi dans l'élection de saint Patient. Peu de temps après la mort de l'évêque saint Véran, l'évêque d'Autun, saint Euphrone, en sa qualité de premier suffragant de la province, convoqua à Lyon Aprunculus, évêque de Langres, Paul, évêque de Châlon, Chelidonius, évêque de Besançon, et accédant aux vœux du clergé et du peuple, le synode proclama l'élection du nouveau prélat, qui fut consacré, suivant les saints canons, par l'évêque d'Autun, assisté au moins de deux de ses frères dans l'épiscopat.

•

.

.....

•

## CHAPITRE III

### SAINT PATIENT ET LES BOURGUIGNONS

Origine des Burgundes ou Bourguignons. — Comment ils obtiennent de Rome, pour prix de leurs services, la cession de la première Lyonnaise (479 ou 480). — Ils sont catholiques lorsqu'ils s'établissent à Lyon. — Leurs rois : Gundéric, successeur de Gundicaire, Gundior, Chilpéric I<sup>er</sup>. — Influence de saint Patient sur ce dernier prince. — Tanaquil et Garetéac. — Gondobaud est maître de Lyon (480). — Résultats de l'invasion bourguignonne à Lyon au point de vue chrétien. — Elle facilite le recrutement sacerdotal et la conversion des campagnes encore païennes ; elle préserve la ville de l'invasion des Visigoths ariens.

Le plus grave événement que nous ayons à signaler, durant les premières années du pontificat de saint Patient à Lyon est, sans aucun doute, la fin de la domination romaine dans la première Lyonnaise, et la cession de cette province aux Burgundes.

Il serait trop long de raconter ici en détail comment les Burgundes ou Bourguignons parvinrent à occuper cette partie des Gaules et à faire de notre ville le centre et la capitale d'un puissant royaume. Nous nous bornerons donc à donner sur ce peuple et sur son établissement dans nos contrées les indications indispen-

sables pour comprendre le rôle qu'il a joué dans notre cité pendant l'épiscopat de saint Patient, et l'influence religieuse qu'il a pu y exercer.

L'origine des Burgundes n'est point parfaitement connue. En 245, leurs tribus habitaient les bords de la Vistule, lorsque les Gépides les en chassèrent. Après avoir erré assez longtemps sur les confins de la Germanie, ils franchirent le Rhin, en 415, sous les ordres de Gundicaire. Grâce au désarroi qui régnait dans l'empire, et tandis que les Alains, les Suèves, les Vandales occupaient sur divers points les armées romaines, les Burgundes s'avancèrent sans difficulté jusqu'au centre de la Gaule.

Les Romains, au lieu de les repousser, de s'inquiéter même de leur marche, les laissèrent avancer, voyant dès lors en eux de précieux auxiliaires contre l'ennemi redoutable qui menaçait leur empire, Attila. C'est avec leur secours, uni à celui des Francs, qu'Aétius tailla en pièces les Huns dans les champs catalauniques en 451. Après cette victoire, ils s'établirent paisiblement à côté des populations gallo-romaines, et dès 456 ils occupèrent en grande partie la Franche-Comté (la grande Séquanaise), la Suisse (Helvétie), la première Lyonnaise et la Viennoise. Ce n'était pourtant point assez pour les Burgundes d'être admis au sein de la société romaine, ils voulaient en être définitivement les maîtres. L'occasion de réaliser leurs désirs se présenta bientôt.

Attila était mort ; mais un autre ennemi menaçait la Gaule et l'empire ; c'était Euric, roi des Visigoths, qui avait déjà réuni sous son sceptre la plus grande partie des provinces méridionales. L'empereur Anthémius chercha des alliances contre ces nouveaux envahisseurs. Il conclut un traité avec les Bretons armoricains qui lui promirent un contingent de douze mille hommes ; ce secours étant insuffisant, il s'adressa aux Burgondes qui demandèrent, pour prix de leur intervention, la première Lyonnaise. La cession de cette province fut faite à la fin de 469 ou au commencement de 470. Gundicaire était mort depuis environ six ans. Gundéric, l'aîné de ses trois fils, lui avait succédé et résidait à Vienne<sup>1</sup>.

Les Burgundes, déjà nombreux dans notre ville, s'y multiplièrent encore ; mais, loin de faire sentir leur domination, ils s'attachèrent à montrer, en toute circonstance, leur modération et leur douceur. Ils en donnèrent surtout un grand exemple dans la manière dont ils prirent possession du pouvoir à Lyon. Aussi rien ne troubla l'ordre à ce moment ; les fonctionnaires nommés par Gundicaire succédèrent simplement et sans bruit à ceux de l'empereur, dans leurs divers emplois, et le peuple se soumit volontiers à leur autorité. Seuls parfois les lettrés et les grands seigneurs se montrèrent un peu offensés par la vue de

<sup>1</sup> La chronologie et la généalogie des premiers rois de Bourgogne sont très-obscurcs. Nous avons suivi celles qui nous ont paru les plus vraisemblables.

ces hommes étrangers aux bonnes manières et aux raffinements de la civilisation romaine. Cependant tout se borna à un peu de cette mauvaise humeur dont nous trouvons un exemple dans une boutade poétique adressée par Sidoine Apollinaire à un de ses amis <sup>1</sup>. Mais ce qui pouvait blesser la délicatesse des sénateurs n'était point capable de rebuter la charité et le zèle d'un évêque tel que saint Patient. Ces nouveaux venus étaient catholiques et pauvres pour la plupart ; c'en était assez pour qu'il les aimât comme des enfants de prédilection, et cherchât à conserver et à faire grandir dans leurs âmes la foi qui, toute vive qu'elle pouvait être, n'avait pas eu le temps de jeter de profondes racines. Leur conversion au christianisme, en effet, remontait à peine à cinquante ans <sup>2</sup>.

En 417, les Burgundes venaient de passer le Rhin ; ils étaient encore païens. Menacés par les Huns, dit l'historien Socrate, et désespérant d'échapper à leurs coups, ils résolurent de se mettre sous la protection de quelque puissante divinité. Le bruit des miracles opérés par le Dieu des chrétiens était venu jusqu'à eux ; ils se persuadèrent qu'il était le défenseur de tous ceux qui l'invoquent et le servent, et prirent unanimement la résolution de croire en Jésus-Christ. Aussitôt ils se mettent en marche, vont trouver

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Carmina*, XII.

<sup>2</sup> Certains auteurs ont avancé, sans raison, que les Bourguignons avaient été aussitôt hérétiques que chrétiens.

un évêque des Gaules et lui demandent le baptême. Le prélat leur enjoint de se préparer à la réception de ce sacrement par un jeûne de sept jours et profite de ce temps pour les instruire des vérités essentielles de la foi. Puis il les renvoie chez eux chrétiens, pleins de force et de confiance. Les espérances qu'ils avaient fondées sur le secours de Jésus-Christ ne furent point déçues. Ils surprirent le camp des Huns au moment où leur roi Uptare venait de mourir à la suite d'une débauche de table ; et, grâce au désordre qu'avait amené cet événement, ils mirent en pleine déroute l'armée ennemie trois fois plus nombreuse que la leur<sup>1</sup>. « Il est à remarquer, dit l'auteur d'un vieux manuscrit, que depuis cette victoire les Bourguignons devinrent de fervents chrétiens, obéissant aux pasteurs et traitant les Gaulois comme leurs frères<sup>2</sup>. »

Gundicaire, leur premier roi, avait tenu à honneur de donner à ses sujets le bon exemple. Il avait constamment protégé la religion, fondé plusieurs monastères, entretenu avec les évêques des relations tout à la fois pleines d'amitié et de respect. Il venait de mourir au moment où saint Patient monta sur le siège épiscopal de Lyon. Gundéric son fils, qui lui avait

<sup>1</sup> Socrate, liv. VII, ch. xxx.

<sup>2</sup> V. *Histoire des évêques de Micon*, par le comte de la Rochette, t. I, p. 73. Comme nous le verrons bientôt, un certain nombre de Burgundes se laissèrent séduire par les doctrines photiniennes et ariennes ; plus tard, sous Gondebaud, la majorité de la nation sera même entraînée dans l'arianisme ; mais elle ne persévéra pas dans l'hérésie, et après trente ans à peine d'erreur, elle revint à la pureté de ses premières croyances.

succédé, avait mérité, par son attachement à la religion, que le pape Hilaire l'appelât son fils. *Quantum filii nostri, viri illustris Gundwici sermone indicatum est.*

Nous sommes porté à croire que saint Patient, loin d'avoir à se plaindre de la nouvelle administration, dut trouver appui et protection en elle, et surtout auprès du gouverneur de Lyon, Gundioc, frère du roi. Le règne de Gundéric ne fut pas de longue durée. Il mourut en 473, laissant une jeune veuve, Carétène, et quatre fils en bas âge. Gundioc dut donc prendre en main le gouvernement des affaires. Mais il ne devait pas le garder longtemps. En effet, trois ans après il mourait, et comme les enfants de Gundéric étaient encore trop jeunes pour monter sur le trône, le dernier des fils de Gundicaire, Chilpéric régna à leur place. Il conserva les excellentes relations que ses frères avaient entretenues avec le saint évêque de Lyon.

Sidoine Apollinaire, qui fit un voyage dans notre ville vers ce temps, fut témoin de la haute estime dont jouissait saint Patient à la cour. Le roi lui-même lui rendait visite, et plus d'une fois il vint avec la reine s'asseoir à la table du prélat. Patient, dans ces circonstances, savait se montrer magnifique envers ses hôtes, et Chilpéric ne pouvait se lasser de vanter la manière dont il était traité par l'évêque.

L'influence du prélat sur l'administration de Chilpéric eût été des plus heureuses si elle n'eût été com-

battue et souvent annihilée par celle des courtisans qui avaient acquis rapidement une puissance redoutable à la cour lyonnaise. C'étaient, pour la plupart, des aventuriers qui exploitaient à leur profit les troubles, les misères des temps et surtout les passions politiques des factions.

Deux partis, en effet, cherchaient alors à se rendre maîtres de la direction des affaires : les Burgundes et les représentants des anciennes familles gallo-romaines. C'est en flattant, en trompant tour à tour et en trahissant les uns et les autres que cette race misérable s'efforçait d'arriver tout à la fois aux emplois et à la fortune. Sidoine Apollinaire nous en a laissé un portrait qui jette une triste lumière sur l'état de la cour et de la société lyonnaises à cette époque.

« Nous avons découvert enfin, écrit-il à un de ses amis, ceux qui accusaient auprès de notre tétrarque ton frère et en même temps les partisans du nouveau prince. Ces délateurs, comme tu l'as entendu dire toi-même, sont des hommes odieux que la Gaule gémit depuis longtemps de voir au milieu des barbares plus humains qu'eux ; ils n'ont d'autre occupation que de répandre des calomnies, d'accuser les innocents, de proférer sans cesse des menaces, de ravir le bien d'autrui. Ce sont eux qui suscitent, à prix d'argent, les procès, pour vendre ensuite leur médiation ; puis ils nomment eux-mêmes les arbitres, prononcent les jugements, cassent ceux qu'ils ont dictés... Ivres de leurs

richesses, ils montrent assez par l'abus qu'ils en font combien ils sont indignes de les posséder. Ils sont toujours à espérer quelque nouvelle révolution, et ne sont heureux que dans le trouble général. »

Pour le prémunir contre les intrigues des courtisans et l'ambition des partis, et l'engager à prêter à l'évêque de Lyon son concours. Dieu avait placé auprès de Chilpéric deux femmes de caractère et de solide vertu : l'une était son épouse Tanaquil, l'autre sa belle-sœur Carétène.

Tanaquil<sup>1</sup>, suivant certains historiens, aurait été élevée dans le paganisme ; mais attirée de bonne heure à Lyon par la réputation de sainteté de Patient, elle aurait appris de lui les vérités de la religion et reçu le baptême de ses mains. Grâce à sa fermeté et à ses lumières, elle avait su prendre sur l'esprit de son mari un tel ascendant que plus d'une fois elle empêcha les calomnies des délateurs d'avoir des suites fâcheuses pour les honnêtes citoyens qui en étaient l'objet<sup>2</sup>. Cette fermeté et ces lumières, la reine en était assurément redevable, en grande partie, aux conseils de notre saint évêque qu'elle ne cessa d'entourer d'une profonde vénération, et dont, en toute occasion, elle faisait l'éloge, admirant surtout sa vie austère et mortifiée<sup>3</sup>.

Carétène, après la mort de Gundéric, son époux,

<sup>1</sup> Montfalcon, *Histoire de Lyon*, 1, 261.

<sup>2</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, v, 7.

<sup>3</sup> *Id.*, vi, 12.

avait quitté Vienne (473) et était venue s'établir à la cour lyonnaise, avec ses enfants Gondebaud, Chilpéric, Godomard, Godégésile. Elle avait alors vingt-cinq ans à peine. Dieu ne permit pas que, dans ce veuvage prématuré, elle restât sans secours ; il lui donna, dans la personne de Patient, un guide et un protecteur. Après avoir achevé l'éducation de ses fils, elle quitta la cour et sollicita de l'évêque le voile sacré des veuves<sup>1</sup>. Le reçut-elle des mains de saint Patient ou de son successeur ? C'est ce que nous ne saurions décider. Toujours est-il que ce fut sous son épiscopat et probablement sous sa direction que son âme, épurée déjà par les épreuves, commença à se former et à aspirer à la vie religieuse.

L'inscription que l'on grava sur sa tombe nous révèle, en peu de vers, l'âme de cette pieuse princesse dont la vertu était tout à la fois profonde, généreuse, aimable. Sévère à elle-même, elle était douce pour les autres ; pleine d'amour pour la croix de Jésus-Christ, elle méprisait toutes les grandeurs terrestres. Enfin d'une humilité admirable, elle s'efforçait de dérober aux regards des hommes ses jeûnes et ses pénitences, sous un extérieur toujours affable et enjoué<sup>2</sup>. Ajouterons-nous un dernier trait qui termine l'éloge de

<sup>1</sup> *Non sprevit sacrum post diadema jugum.*

<sup>2</sup> *Occulit læto jejunia sobria vultu*

*Secreteque dedit regia membra cruci.*

(V. Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, II, 293.)

Carétène ? Son immense charité s'étendait à tous les malheureux et la pressait même d'intercéder auprès du roi en faveur des criminels, afin d'obtenir leur grâce. « Aussi, ajoute l'auteur de son épitaphe : O Christ, elle vous offre nos prières et intercède pour nous <sup>1</sup>. »

Cependant les enfants de Carétène avançaient en âge, et, Chilpéric étant venu à mourir, les États de Bourgogne furent partagés entre eux suivant les intentions de leur père, Gundéric. A Gondebaud était dévolue la première Lyonnaise ; mais il ne put en prendre possession immédiatement. Chilpéric II et Godomard, mécontents de la part qui leur était assignée, prirent les armes contre Gondebaud et Godégésile. Une sanglante bataille fut livrée près d'Autun ; Gondebaud vaincu se déroba par la fuite aux poursuites de ses frères et passa pour mort. Chilpéric II et Godomard se retirèrent alors à Vienne. Mais pendant qu'ils y jouissaient de leur victoire, Gondebaud levait secrètement une armée, arrivait à l'improviste sous les murs de la ville et s'en emparait après un siège très-court. Il usa de terribles représailles. Godomard périt brûlé vif dans son palais avec les siens, Chilpéric II eut la tête tranchée, sa femme Agrip-pine fut jetée dans le Rhône et deux de ses enfants furent égorgés. Gondebaud épargna les deux filles,

1

*Laxatura reos regi quas sæpe ferebat,  
Has offerre preces nunc tibi, Christe, potest.*  
(V. Colonia, *loc. cit.*)

Clotilde et Chroné. Il les emmena à Lyon et les confia à sa mère, Carétène.

Il est à croire que c'est vers cette époque, peut-être même sur les conseils de Patient, que celle-ci s'éloigna définitivement de la cour et éleva, près de l'abbaye d'Ainay, un monastère et une église dédiés à l'archange saint Michel. C'est dans cette retraite qu'après avoir pris le voile, elle forma à la vertu celle qui devait être un jour la reine de France sainte Clotilde. Mais n'anticipons pas sur des faits qui se passèrent après la mort de saint Patient et sortent par conséquent des limites que nous nous sommes tracées.

Nous venons de voir de quelle influence saint Patient avait dû jouir à la cour de Bourgogne ; il nous reste à étudier une question fort importante dans l'histoire religieuse de notre cité : quels ont été les résultats de la domination bourguignonne dans la Lyonnaise au point de vue des intérêts chrétiens ?

Au milieu même du cinquième siècle, le christianisme, florissant à Lyon, à Mâcon et dans quelques autres cités ou bourgs plus ou moins importants du diocèse, n'avait point encore pénétré au sein des populations rurales. « Il suffit, dit M. Revillout, de parcourir les écrits hagiographiques de Grégoire de Tours pour y retrouver la preuve que le paganisme existait encore dans les campagnes que traverse le Rhône ou la Saône... Ainsi, du temps de Simplicius, évêque d'Autun au cinquième siècle, les

---

paysans promenaient encore sur un char, qu'ils accompagnaient en chantant des hymnes, la statue de Bérécynthe, pour protéger leurs champs et leurs vignes <sup>1</sup>. »

Peu à peu, il est vrai, les évêques avaient créé des centres religieux en dehors des villes ; mais ils ne les avaient établis que dans les bourgades importantes, et nous avons vu qu'à la mort de saint Eucher on pouvait à peine compter une dizaine de paroisses rurales. Quant aux chapelles connues sous le nom de chapelles rustiques, la déplorable situation des prêtres qui étaient appelés à les desservir obligea les conciles à en interdire la multiplication et à leur refuser souvent les droits de paroisse.

Parmi les causes nombreuses de l'abandon dans lequel les campagnes languissaient au point de vue religieux, nous devons signaler, comme les deux principales, la pénurie des prêtres et la difficulté pour eux de trouver dans les villages des moyens de subsistance. Ces deux obstacles à la diffusion de l'Évangile étaient nés de la législation et des mœurs romaines. L'avènement des Burgondes à la domination devait les faire tomber.

Les empereurs chrétiens et surtout les fils de Théodose avaient assurément accordé de nombreux privilèges au clergé ; mais d'un autre côté, dans la crainte que l'Église n'enlevât à l'État des membres nécessaires à l'existence de la société civile, et, pour nous

<sup>1</sup> Revillout, *Mémoire lu à la Sorbonne*. 1863.

servir d'une expression moderne, que l'Église ne poussât trop loin ses envahissements, le gouvernement impérial avait plus d'une fois porté des lois que nous ne pouvons moins faire que d'appeler vexatoires et funestes au recrutement du sacerdoce. Ainsi Constantin le premier, en 326, avait interdit de prendre les clercs parmi les sénateurs municipaux ou curiales, et n'avait permis d'ordonner que ceux qui sortaient de la classe plébéienne<sup>1</sup>.

Plus tard le pouvoir avait encore restreint cette liberté et défendu aux évêques d'admettre dans les rangs du clergé aucune de ces personnes qui, sous le nom d'*obnoxii*, étaient sous la dépendance, soit de l'empereur, soit des particuliers, soit des corporations. Ainsi, comme le fait remarquer très-judicieusement l'historien auquel nous empruntons ces détails, « les empereurs fermèrent à toutes les classes l'entrée du ministère sacré ; » puis le même auteur ajoute, plutôt pour expliquer que pour défendre leurs décrets : « Les princes, chrétiens sincères et souvent très-ardents, étaient, il faut le dire, fort embarrassés pour recruter l'Église sans épuiser la République. »

Ces lois étaient vexatoires, nous le répétons, et l'Église désirait très-vivement qu'elles fussent abrogées. En attendant, et à mesure que le pouvoir impérial perdait de son autorité, les évêques se mettaient moins en peine de s'y soumettre, et le gouvernement fermait les yeux.

<sup>1</sup> Cod. Theod. vi, de *Episcopis*, xvi, 2.

De graves abus s'étaient pourtant glissés dans l'Église occidentale, à la faveur de cette tolérance.

Pressés par le besoin de prêtres, et ne pouvant en demander aux classes supérieures de la société, les évêques avaient reçu dans les rangs du clergé un grand nombre d'hommes du peuple et même d'esclaves qui étaient loin d'honorer leur ministère sacré. Aussi plusieurs fois les papes et les conciles s'étaient-ils vus obligés de rappeler aux évêques la nécessité d'écarter du sacerdoce tous ceux qui pouvaient en compromettre la dignité.

Saint Léon le Grand, dans une lettre adressée à un évêque, mais évidemment destinée à tout l'épiscopat, s'écriait avec indignation : « On admet partout dans les ordres sacrés ceux que ne recommandent ni la dignité de la naissance, ni celle de leurs mœurs ; et ceux qui n'ont pu mériter leur liberté de leurs maîtres sont élevés à la hauteur du sacerdoce, comme si leur vile servitude leur constituait un droit à cet honneur <sup>1</sup>. »

Les Églises soumises à la juridiction métropolitaine de l'évêque de Lyon, avant saint Patient, n'avaient pas échappé à ce reproche ; car le prédécesseur de notre saint, Véran, au concile tenu dans notre ville en 460, avait insisté pour que l'on prît tous les moyens possibles afin d'assurer à l'Église de dignes ministres, *bonos viros* <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> S. Léon. *Epist.*, 1, Labbe. Concil., III. 1293.

<sup>2</sup> Les prélats avant de se séparer portèrent des canons sur la continence des clercs.

« Ces dignes ministres, ajoutait-il, on les trouvera parmi les moines. » Cette pensée d'appliquer les moines aux fonctions sacerdotales n'était pas nouvelle. Une loi de 398 avait ordonné de prendre les clercs dans leurs rangs. Mais les congrégations monastiques, alors très-florissantes en Orient, commençaient à peine à se répandre en Occident, et les abbayes de l'Ile-Barbe et d'Ainay, les seules qui existassent encore dans notre diocèse, pouvaient bien fournir des prêtres instruits et pieux, mais en nombre tout à fait insuffisant.

Enfin la rigueur des lois impériales était tombée avec la domination romaine ; les princes bourguignons laissaient à l'administration épiscopale la liberté pleine et entière de choisir, dans toutes les classes de la société, ceux qui lui semblaient appelés de Dieu au sacerdoce. Le clergé se multiplia nécessairement, et de nouvelles paroisses furent fondées dans un certain nombre de villages qui devinrent comme autant de centres de missions. Alors commença, à proprement parler, la conversion des campagnes au christianisme. Les plus zélés missionnaires furent, sans contredit, les moines ; leur zèle accomplit des prodiges. « Solitaires ou cénobites, ils saisirent, pour ainsi dire, l'idolâtrie corps à corps, l'attaquant par leurs paroles ardentes et emportées, la poursuivant avec passion dans tous les objets de son culte, dans les statues qu'ils brisaient, dans les pierres qu'ils renversaient, dans les arbres qu'ils fai-

saient abattre, dans les fontaines dont ils détournaient le cours. Mais il ne fallait pas seulement proscrire ce culte condamné, il fallait surtout le faire oublier en le remplaçant, seconde œuvre, plus difficile et plus méritoire, que plusieurs saints de cette époque accomplirent par leurs vertus.

« Leurs jeûnes et leurs austérités attiraient le respect et l'admiration ; leurs bienfaits conquéraient l'amour. Ils soulageaient les malades, nourrissaient les affamés, donnaient asile aux proscrits, prenaient les opprimés sous leur protection et montraient leur Dieu dans leurs œuvres. Les paysans gallo-romains se rendirent à cette évidence. Ils s'attachèrent à ces hommes qui, travaillant comme eux de leurs mains, arrosant comme eux le sol de leurs sueurs, étaient en outre pour eux des bienfaiteurs de tous les jours ; et quand ces apôtres, après une longue vie de labeurs et d'actions héroïques, passée tout entière au milieu des populations qu'ils avaient évangélisées furent disparus, elles oublièrent, pour ne plus songer qu'à leurs vertus et à leurs miracles, les fictions et les souvenirs païens<sup>1</sup>. »

Tandis que, grâce à la domination burgunde, Patient recrutait plus facilement des prêtres et des moines pour évangéliser les campagnes, par une conséquence indirecte de l'avènement de ces barbares au pouvoir, le clergé des campagnes trouvait des moyens d'existence assurés au milieu des plus pauvres populations.

<sup>1</sup> Revillout, *Mémoire lu à la Sorbonne*. 1863.

Pendant les derniers temps de la domination impériale dans la Lyonnaise, les nobles gallo-romains étaient restés groupés dans la métropole et les principales villes de la province, s'occupant fort peu personnellement des immenses propriétés qu'ils possédaient dans la campagne. Mais, lorsqu'en vertu de la cession faite par l'empereur, la moitié des terres fut attribuée au Burgundes, ils durent venir surveiller les partages sur les lieux, car ils avaient reconnu que leur présence dans leurs domaines était indispensable pour empêcher les barbares de s'étendre au delà des limites déterminées par la loi. Alors il se produisit sans doute à Lyon un fait analogue à celui dont parle saint Avit, évêque de Vienne, dans une de ses homélies, où il semble se plaindre de ce que sa ville épiscopale avait perdu les nombreux sénateurs qui assistèrent à la première procession des Rogations instituées par saint Mamert.

Les nobles, retirés dans leurs domaines ruraux, songèrent à y organiser le service religieux. Ils construisirent des chapelles pour eux, leurs colons et leurs esclaves, et les dotèrent de revenus suffisants pour l'entretien d'un prêtre.

La vie chrétienne se répandait donc dans les campagnes, et les paysans trouvaient dans leurs villages, ou à peu de distance, tous les secours religieux nécessaires pour l'alimenter et la développer en eux.

Si saint Patient avait éprouvé quelques regrets ou quelques craintes en voyant l'administration civile de

sa province passer des magistrats impériaux aux mains des chefs burgundes, ces heureux résultats, amenés par le changement de gouvernement, durent les faire entièrement disparaître. Bientôt même il eut grandement à remercier la Providence d'avoir ainsi conduit les événements.

En effet, l'empire d'Occident venant à tomber en 476, les barbares se partagèrent ses dépouilles. Euric, le puissant roi arien des Visigoths, en profita pour agrandir ses possessions dans le midi de la Gaule. Il se signala partout par un redoublement de haine et de violences contre les évêques et les chrétiens fidèles à la foi de Nicée. A mesure qu'il occupait une contrée ou une ville, son premier soin était d'y répandre le venin de l'hérésie. On eût dit qu'il n'en voulait faire la conquête que pour l'arracher à l'Église. Il est probable que tel eût été le sort de la province lyonnaise s'il eût pu s'en emparer ; et il y fût assurément parvenu si elle eût encore été sous la domination et la sauvegarde de Rome. Mais elle obéissait à de nouveaux maîtres avec lesquels il fallait compter ; car les Burgundes étaient capables de se défendre contre leurs agresseurs. Euric n'osa s'attaquer à de tels ennemis. Le diocèse de Lyon échappa ainsi aux horreurs d'une guerre d'autant plus impitoyable et plus désastreuse qu'elle eût été animée par le fanatisme, et conserva l'intégrité de ses croyances.

---

## CHAPITRE IV

### ZÈLE DE SAINT PATIENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RESTAURATION DES ÉGLISES

Saint Patient élève les basiliques de Saint-Just et de Saint-Irénée. — Il reconstruit l'église de Saint-Étienne, bâtit la chapelle de Saint-Paul. — Les églises de Saint-Pierre le Vieux et de Saint-Romain construites sous son pontificat. — Fêtes pour la dédicace de ces églises et, en particulier, dédicace solennelle de Saint-Just : liturgie alors en usage pour la célébration des saints mystères. — Fête patronale de saint Just.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer au début de cette étude, Lyon ne comptait que trois églises paroissiales lorsque saint Patient fut élu évêque ; c'étaient l'église de la Sainte-Vierge et des Saints-Apôtres, celle de Saint-Just et celle de Saint-Étienne. Ces temples étaient fort modestes et de dimensions assez restreintes. Longtemps ils avaient pu suffire aux assemblées pieuses des chrétiens ; mais lorsque la grande majorité des Lyonnais eut été convertie à la foi, lorsque surtout les Burgundes se furent répandus

en grand nombre dans la ville, il fallut songer à les agrandir et à en construire de nouveaux.

La première église dont saint Patient entreprit la restauration, ou plutôt la réédification, fut l'église cathédrale de Saint-Just. Elle avait été construite, au commencement du cinquième siècle, sur l'emplacement d'un petit oratoire élevé, après les persécutions, au-dessus de la crypte dédiée aux Macchabées par le successeur de saint Irénée, saint Zacharie. Située non loin de l'un des quartiers les plus fréquentés de l'ancien Lugdunum et visitée par un grand nombre de pèlerins qui venaient y vénérer les restes du grand évêque saint Just, elle était devenue tout à fait trop étroite pour contenir les foules qui, surtout aux jours de fête, se pressaient dans son enceinte. Saint Patient la fit probablement raser et, sur son emplacement, s'éleva bientôt un monument digne tout à la fois de la Rome des Gaules et des saintes reliques qu'il devait abriter. Nous ignorons à quelle date précise les travaux furent commencés; mais une lettre de Sidoine Apollinaire nous fait connaître qu'ils furent terminés en 470.

Conformément aux règles de l'architecture chrétienne, la nouvelle église regardait l'Orient; son aspect général rappelait celui des basiliques impériales. « Un triple portique, soutenu par de magnifiques colonnes en marbre d'Aquitaine, formait l'entrée du temple. Un péristyle, composé de galeries couvertes, con-

duisait à d'autres portiques qui embellissaient le fond du vestibule. L'intérieur de la basilique présentait une longue nef qu'environnait une forêt de colonnes de pierre qui se déroulaient au loin dans le plan d'une harmonieuse symétrie. C'est dans le vaisseau et dans le sanctuaire qu'on avait déployé le plus de richesse. Des lambris en feuilles d'or y multipliaient, par de vifs reflots, les rayons du soleil<sup>1</sup>. » Le pavé étalait de magnifiques mosaïques; les voûtes étaient revêtues de marbres de différentes couleurs; sur le fond vert tendre des vitraux se détachaient des peintures qui, mêlant leurs teintes variées à l'éclat du marbre et de l'or, jetaient dans l'édifice mille feux aussi brillants que ceux des saphirs<sup>2</sup>.

« L'Église de Saint-Just, qui recevait déjà les hommages empressés de la piété lyonnaise, ajoute l'historien de saint Sidoine Apollinaire, devint plus que jamais le rendez-vous des chrétiens; les matelots et les voyageurs eux-mêmes, pénétrés d'une foi plus vive, ne passaient jamais devant l'ancien oratoire des Macchabées sans s'incliner avec respect ou sans faire redire aux rivages de joyeux alleluia<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, par l'abbé Chaix, t. 322. — Sidon. Apollin. *Epist.*, n. 10.

<sup>2</sup> Sidon. Apollin., *ibid.*

<sup>3</sup> *Hinc sex: per les atque eques reflectit,  
Scidentum et moderator essedorum,  
Carrorum hinc choris helciariorum,  
Responsantibus alleluia ripis,  
Ad Christum locat amicum celeuma,*

(SIDON. APOLLIN., *ibid.*)

Non loin de la basilique de Saint-Just <sup>1</sup>, mais en dehors de l'enceinte de la ville et au milieu des tombeaux était une chapelle souterraine, où, pendant les persécutions, les fidèles avaient coutume de s'assembler.

Patient voulut consacrer pour toujours au culte divin ces lieux témoins des prières et des larmes, des craintes et des espérances de nos pères dans la foi. Il fit construire dans cette catacombe un petit sanctuaire, en forme de crypte, et le dédia à saint Irénée. Bientôt après, par ses soins, s'éleva au-dessus une église, moins belle sans doute que celle de Saint-Just, mais qui faisait encore honneur au zèle, au goût et à la piété de notre pontife.

Il utilisa pour cette construction les magnifiques matériaux des monuments païens que les barbares avaient renversés, quelques années auparavant, en traversant notre ville. « Aujourd'hui encore, dit M. Meynis, on ne peut creuser le sol dans les environs de l'église, sans y retrouver des inscriptions de marbre et des fragments de sculpture. Il est facile de voir aussi que les gros blocs de choin qui suppor-

<sup>1</sup> En 1245, le pape Innocent IV habita le cloître de Saint-Just et avant de quitter notre ville ordonna l'agrandissement de la basilique. C'est dans cette église que fut couronné Bertrand de Got, élu pape sous le nom de Clément V, en 1305. — En 1562, les huguenots, s'étant emparés de la ville, pillèrent tous les objets précieux que contenait l'église, profanèrent les reliques des saints. Enfin, le baron des Adrets ruina de fond en comble l'édifice. L'église actuelle de Saint-Just a été terminée vers la fin du seizième siècle (V. D. Meynis, *les anciennes Églises de Lyon*).

tent les murs de l'église ont servi à un autre usage avant d'être jetés dans les fondations<sup>1</sup>. »

Quant aux dimensions de l'église supérieure, construite par saint Patient, il est facile de s'en rendre un compte assez exact par l'étude des substructions de l'église actuelle. D'après l'estimation ainsi faite, elle devait mesurer quarante-trois mètres de longueur sur dix-neuf de largeur.

La chapelle souterraine avait aussi la forme basilicale. Patient l'avait fait orner avec un soin tout particulier; elle rappelait par ses revêtements et ses colonnes de marbres précieux, par ses riches mosaïques les splendeurs qu'il avait déployées dans sa cathédrale. Une inscription qui fut incrustée plus tard<sup>2</sup> en lettres mosaïques, devant le maître-autel de cette crypte, conserva longtemps le souvenir du saint fondateur de ces deux monuments; nous la reproduisons d'après les bollandistes :

HIC DVO TEMPLA MICANT, TECTO FVNDATA SVB VNO,  
 QVLE PATIENS SANCTVS CONDITOR EXCOLVIT.  
 CORPORA DVMOSO QVONDAM DEMERSA PROFVNDQ  
 PERSPICVVM TRACTI LVMINIS IRRADIAT.  
 SVBDITA RESPLENDENT ET FASTIGIATA SVPERNIS  
 CVLTIBVS IN CELSVM CVLMINA PROSILIVNT.  
 SECVRVS PLANE COELESTIA REGNA REQVIRIT  
 QUI CHRISTO IN TERRIS REGIA SEPTA PARAT<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Les anciennes Eglises de Lyon*, par D. Meynis, p. 106.

<sup>2</sup> Sous l'épiscopat de saint Remy, 852-875.

<sup>3</sup> Apud Bolland., *Appendix ad diem 28 junii*.

« Ici, sous un seul toit, s'élèvent deux temples que saint Patient a fondés et ornés. Les corps des martyrs, autrefois ensevelis dans une obscure caverne, sont aujourd'hui éclairés d'un rayon de lumière. Le sanctuaire inférieur est éclatant de richesses et la basilique élève dans les airs son faite majestueux. Celui-là est assurément digne du royaume des cieux qui prépare pour le Christ, sur la terre, une demeure vraiment royale <sup>1</sup>. »

Le vieux Lugdunum possédait donc deux magnifiques églises; Patient songea aux habitants de la plaine qui n'avaient encore que de pauvres oratoires pour leurs saintes assemblées. Nous avons parlé plus haut de l'église, érigée par saint Alpin, à la fin du quatrième siècle, en l'honneur de saint Étienne. Les Huns l'avaient en partie détruite; notre saint évêque la releva de ses ruines, ou, plus probablement, la reconstruisit en entier, dans de plus vastes proportions, en lui donnant la forme d'une croix grecque, avec un *pronaos* ou vestibule.

A peu de distance de l'église de Saint-Étienne et sur la même rive de la Saône, on voyait encore au milieu du cinquième siècle les restes d'un temple païen. Suivant une ancienne tradition, c'était un sanctuaire

<sup>1</sup> L'église supérieure de Saint-Irénée, bâtie par saint Patient, a été ruinée en 1562 par les huguenots, qui avaient auparavant enlevé à l'oratoire souterrain ses magnifiques colonnes. La reconstruction de l'église actuelle remonte à 1584 (V. D. Meynis, *op. cit.*, p. 111, — et, du même auteur, le *Mémorial de la confrérie des Saints-Martyrs*).

autrefois consacré au culte de Diane. Saint Patient, pour effacer en ce lieu jusqu'au dernier vestige du paganisme, fit élever sur ses ruines une chapelle. « A plusieurs reprises et de nos jours même, dit l'auteur des *Anciennes Églises de Lyon*, on a rencontré des débris de maçonnerie romaine, sous le pavé du sanctuaire actuel ; on a reconnu aussi, sous les fondations du clocher, les restes d'une abside chrétienne ; c'était probablement celle de la chapelle primitive qui devait être fort petite, car la proximité de la montagne, qu'on a entaillée plus tard, pour y adosser des habitations particulières, ne laissait place qu'à un édifice très-restreint <sup>1</sup>. »

Quoiqu'il n'existe aucun document bien précis qui fasse remonter à saint Patient <sup>2</sup> la construction de l'oratoire de Saint-Paul, nous adoptons volontiers le sentiment de M. Meynis, qui en attribue la fondation à ce prélat. Il appuie cette conjecture sur une raison très-plausible : la nécessité de donner un sanctuaire de plus à la population lyonnaise qui avait commencé dès le milieu du cinquième siècle à descendre des hauteurs où le vieux Lugdunum était bâti. Cette raison acquiert une nouvelle force si nous nous rappelons

<sup>1</sup> D. Meynis, *les anciennes Églises de Lyon*, p. 22.

<sup>2</sup> Réédifiée, dans de plus grandes proportions, par saint Sacerdos, vers 545. L'église de Saint-Paul fut dévastée par les Sarrasins au huitième siècle. L'archevêque Leydrade la fit réparer en 799. Au commencement du douzième siècle, une reconstruction parut nécessaire ; elle fut entreprise par Hugues I<sup>er</sup>. — Les diverses restaurations qu'elle a subies, depuis cette époque, ont toutes dénaturé plus ou moins le style primitif de l'édifice (V. D. Meynis, *op. cit.*, 35).

que les Burgundes, qui remplissaient alors notre cité, s'étaient établis de préférence dans la plaine et sur les bords de nos rivières.

C'est pour le même motif sans doute que notre zélé pontife fit encore construire les églises de Saint-Romain et de Saint-Pierre, bâties toutes les deux au bas du Gourguillon. Nous devons le dire ici à l'honneur de nos pères, saint Patient trouva dans les familles riches et pieuses de notre ville un concours généreux pour ces diverses fondations. Nous en trouvons un précieux témoignage dans l'inscription qui se lisait au dessus de la porte de Saint-Romain, entre les demi-figures de saint Joachim et de sainte Anne :

TEMPLI FACTORES FVERVNT FREDALDVS  
ET VXOR, MARTYRIS EGREGII QVOD  
CONSTAT HONORE ROMANI, ILLIVS VT  
P. C. (PRECIBVS) RECREANTVR SEDE PERENNI.

« Fredaldus et son épouse ont fondé ce temple en l'honneur de l'illustre martyr Romain, afin qu'aidés par ses prières ils puissent jouir du repos éternel <sup>1</sup>. »

La maison royale de Bourgogne contribua sans doute pour une large part à l'érection de ces édifices religieux, et la pieuse reine Carétène, avant de construire, à ses frais, l'église de Saint-Michel, dut souvent venir en aide à l'évêque de Lyon dans la grande

<sup>1</sup> Les deux églises de Saint-Romain et de Saint-Pierre le Vieux, après avoir subi plusieurs transformations, ont été démolies, la première en 1753, la seconde, en différentes fois, depuis le commencement de notre siècle jusqu'en 1806 (V. D. Meynis, *op. cit.*, 73).

œuvre qu'il poursuivait avec autant d'habileté que de zèle et de persévérance.

C'était une belle fête, dans toute la cité, chaque fois qu'une nouvelle église était livrée au culte divin. Sidoine Apollinaire nous a laissé le souvenir de celle qui eut lieu à l'occasion de la consécration de Saint-Just. Patient voulut donner à cette cérémonie tout l'éclat possible. Lorsque l'édifice fut entièrement achevé, il invita plusieurs évêques des provinces d'Aquitaine et de la Gaule méridionale à en venir faire la dédicace. Les solennités durèrent huit jours, pendant lesquels les multitudes vinrent admirer la nouvelle basilique et entendre les discours des plus éloquents prélats de la Gaule.

Au premier rang brillait alors Fauste, évêque de Riez. A la prière de ses collègues et surtout de Patient, il parla plusieurs fois et souleva toujours l'enthousiasme de ses auditeurs : Sidoine Apollinaire, présent à la fête, lui rappelait plus tard, en ces termes, le plaisir qu'il avait goûté à ses discours : « Quoique j'aie écouté avidement et applaudi avec ardeur vos discours, tantôt improvisés, tantôt soigneusement préparés, suivant les exigences du temps, je vous ai surtout admiré lorsque, durant les huit jours de fêtes célébrées pour la dédicace de l'église de Lyon, vous cédâtes aux prières de vos pieux collègues qui vous pressaient de prendre la parole. Votre éloquence, tout en restant digne de la tribune sainte, rappelait celle du forum qui vous

est également familière ; nous vous écoutions l'esprit attentif, la tête penchée, et, à notre gré, vous ne prêchiez point assez souvent, tellement vos discours nous ravissaient<sup>1</sup>. » On comprendra sans peine que Fauste se soit fait un peu prier pour prêcher aux multitudes qui assistaient à ces solennités ; il n'était plus dans l'âge où l'on peut impunément affronter les périls et les fatigues de la parole publique, dans d'aussi grandes circonstances. L'évêque de Riez avait, à cette époque, au moins soixante et dix ans. Néanmoins, il avait conservé toute la vigueur de l'âge mûr, et, comme le montre assez la lettre que nous venons de citer, il surpassa l'attente générale et se surpassa lui-même. Du reste, par elle-même, l'éloquence de Fauste était bien capable de captiver un immense auditoire. Son style varié, sa diction pure, élégante, plaisaient aux beaux esprits de la société gallo-romaine ; le peuple était saisi par sa parole tantôt nerveuse et véhémence, tantôt plus calme et plus fleurie ; mais toujours vive, pleine d'images et de comparaisons<sup>2</sup>. Nous aurions été heureux de citer ici quelques fragments de ces discours qui charmaient à un si haut degré nos aïeux ; mais, dans le recueil des homélies que plusieurs critiques attribuent à l'évêque de Riez, il nous est impossible de découvrir celles qui ont pu être prononcées à la dédicace de Saint-Just.

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, ix, 3.

<sup>2</sup> *Tropologicum genus ac figuratum.* - Sidon. Apollin., ix, 3.

Ce qui nous eût surtout intéressés e'eût été de retrouver quelque'une des allocutions pastorales que notre saint évêque Patient ne dut pas manquer d'adresser à son peuple durant ces fêtes. Nous eussions sans aucun doute admiré, outre les charmes d'une diction pure et élégante, les accents émus du premier évêque de Lyon à qui Dieu avait enfin accordé le bonheur d'élever, à sa gloire, un temple vraiment digne de nos saints mystères. Malheureusement pas le moindre fragment de discours, pas même le souvenir de ses paroles n'est arrivé jusqu'à nous.

Patient voulut que la poésie aussi bien que l'éloquence apportât ses ornements à la fête. Sur ses instances, trois poètes lyonnais composèrent chacun une pièce de vers destinée à être gravée sur le marbre, afin de perpétuer le souvenir de cette solennité. Voici en quels termes s'exprime, à ce sujet, l'un d'eux, Sidoine Apollinaire : « Sur la demande du pieux évêque j'ai fait graver, à l'extrémité de cette église, des vers à triple trochée, faits à la hâte... Les hexamètres de deux poètes illustres, Constance <sup>1</sup> et Secondin, embellissent les côtés de la basilique voisins de l'autel. Une certaine pudeur me défend de les transcrire ici ; car je ne t'offre qu'en tremblant le fruit de mon loisir et je serais écrasé par le voisinage de vers bien supérieurs aux miens<sup>2</sup>. » Nous regrettons vivement que la

<sup>1</sup> Le prêtre Constance dont nous parle ons plus tard.

<sup>2</sup> Sidoine Apollin., *Épôl.*, II, 10.

pudeur ou l'amour-propre de Sidoine nous ait privés de ces autres inscriptions ; nous y eussions rencontré, sans doute, outre un échantillon du talent de deux poètes célèbres dont il ne nous reste pas un seul vers, quelques détails sur l'édifice ou sur la cérémonie de la dédicace, qu'il nous est impossible de trouver ailleurs, L'inscription composée par Sidoine commençait par les vers suivants :

QVISQVIS PONTIFICIS PATRISQVE NOSTRI  
COLLAVDAS PATIENTIS HIC LABOREM,  
VOTI COMPOTE SUPPLICATIONE  
CONCESSVM EXPERIERE QVOD ROGABIS

« Qui que tu sois qui vantes cet ouvrage de Patient, notre pontife et notre père, puisses-tu voir tes vœux exaucés et tes demandes écoutées. »

Puis venait la description de la basilique, en un style assez tourmenté ; enfin elle se terminait par ces deux vers :

NAMQVE ISTE EST LOCVS OMNIBVS PETENDVS  
OMNES QVO VIA DVCIT AD SALVTEM.

« Voilà le lieu où chacun doit se rendre ; voilà le chemin qui conduit au salut <sup>1</sup>. »

La basilique que l'on venait d'inaugurer avec tant de solennité était désignée d'avance pour toutes les grandes réunions de fidèles, non-seulement par son

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, II, 10. — Nous avons donné la description de la basilique de Saint-Just d'après cette inscription.

titre d'église cathédrale, mais encore par ses vastes proportions. La fête de son patron, saint Just, y fut surtout célébrée désormais avec un éclat incomparable. La première fois qu'elle se représenta après la dédicace, c'est-à-dire le 2 septembre 470, le concours des fidèles fut immense. « Bien avant le jour, le peuple est assemblé, femmes, enfants, vieillards remplissent la crypte et la basilique; l'élite de la société gallo-romaine, les patriciens, les adolescents du forum sont confondus dans les rangs de la foule. La solennité des veilles commence : l'éclat des lumières le dispute aux premières clartés de l'aube matinale : la psalmodie alternative, établie dès lors en Occident, ravit l'assemblée par les pieux concerts des clercs et des moines. Les chants vont mourir dans les immenses portiques qui entourent la basilique<sup>1</sup>. » Cependant l'aurore a paru ; un moment de répit est donné au peuple qui sort de l'église afin de respirer la brise rafraîchissante du matin. A l'heure de tierce, le chant des psaumes se fait de nouveau entendre, les fidèles reprennent leurs places dans l'enceinte sacrée, et bientôt l'évêque, saint Patient, assisté de ses prêtres et de ses diaeres, commence la célébration des saints mystères.

Ici une question fort intéressante s'impose à notre étude : quelle était la liturgie usitée à Lyon dans la célébration du saint sacrifice, sous le pontificat de

<sup>1</sup> *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, t. 1, 25 — *Sidoine Apollinaire, Epist.*, v, 17.

saint Patient ? Nous n'espérons pas assurément répondre d'une manière indiscutable à cette question, encore moins l'éclaircir complètement ; notre seul désir est d'apporter sur ce point, si obscur, un peu de lumière. A défaut de documents particuliers sur notre liturgie primitive, nous allons exposer l'ordre de la messe tel que nous le trouvons dans l'ancien missel gallican, c'est-à-dire tel qu'il était suivi dans les églises de la Gaule, au cinquième siècle, d'après les témoignages de saint Germain, évêque de Paris, et de saint Grégoire de Tours.

La messe commençait par une antienne que saint Germain intitule : *de Prælegere*, que nous nommons *Introit*, et qui se terminait par la doxologie : *Gloria Patri*, etc. Le diacre ordonnait au peuple de faire silence, et le prêtre, se tournant vers les fidèles, les saluait en disant : *Dominus vobiscum*. Ceux-ci, après avoir répondu : *Et cum spiritu tuo*, faisaient entendre, en grec et en latin, l'invocation : Ἅγιος ὁ Θεός, *Sanctus Deus*. Trois clercs chantaient ensuite le *Kyrie eleison*, puis le célébrant entonnait le cantique *Benedictus Dominus Deus Israël*, que le clergé poursuivait à deux chœurs. *Alternis vocibus Ecclesia psallet*, dit saint Germain. Le *Gloria in excelsis* n'était chanté à la messe que dans des cas tout à fait extraordinaires<sup>1</sup>. Après le *Benedictus*, tous les mis-

<sup>1</sup> Le *Gloria in excelsis* faisait partie de l'office de Laudes.

sels et sacramentaires anciens marquent une collecte ou oraison qui, le plus souvent, n'était qu'une paraphrase de quelque parole du cantique. Elle était suivie de deux leçons, tirées, l'une des prophètes et l'autre des épîtres de saint Paul, des Actes des Apôtres, de l'Apocalypse ou des actes des saints dont on faisait la fête. Après, les leçons on chantait un répons qui se terminait par l'invocation : *Sanctus*. Pendant ce temps, le diacre, accompagné de plusieurs céroféraires, apportait processionnellement l'évangile et, dès qu'il l'annonçait, les clercs chantaient : *Gloria tibi, Domine*, ou, suivant Grégoire de Tours : *Gloria Deo omnipotenti*. La lecture de l'Évangile achevée, on chantait de nouveau : *Sanctus*, et le prêtre prêchait. Après l'homélie, le peuple récitait des prières pour les assistants et en particulier pour les catéchumènes ; lorsqu'elles étaient terminées, le diacre ordonnait aux catéchumènes et aux pénitents de sortir<sup>1</sup>.

Alors, après un moment de silence, commençait la messe des fidèles. Le célébrant leur adressait une admonition appelée *Prefatio missæ*, qu'il faisait suivre d'une collecte. Venait ensuite l'oblation du pain et du vin, faite par le peuple, et pendant laquelle on chantait une antienne ou un cantique. Le prêtre re-

<sup>1</sup> Cet usage, universel dans l'Église primitive, existait évidemment encore à Lyon, puisqu'en 517 un concile, tenu dans cette ville, prononçant une pénitence contre un homme et une femme, leur permet d'assister aux offices, jusqu'à l'oraison du peuple qu'on lit après l'évangile : *Usque ad orationem plebis que post evangelia legeretur*.

couvrait les *oblata* d'un voile épais, invoquait sur eux l'esprit de Dieu, puis, après avoir énuméré les vivants et les morts dont les noms étaient écrits sur les dyp-tiques, récitait pour eux une oraison appelée *Collectio post nomina*. Les fidèles se donnaient ensuite le baiser de paix, tandis que le célébrant disait la prière *Ad pacem*, puis commençait la préface, qui se terminait comme aujourd'hui par le *Sanctus*.

Le canon de la messe était, à peu de chose près, tel qu'il existe encore dans la messe romaine, jusqu'après la consécration<sup>1</sup>. Le prêtre faisait à ce moment la fraction des espèces du pain<sup>2</sup>, en mêlait une parcelle au précieux sang et récitait l'oraison dominicale, suivie de la prière *Libera nos*, dont les termes variaient suivant les offices, et communiait. L'assistance recevait alors la bénédiction sacerdotale ou pontificale, selon la dignité du célébrant. Ce n'est qu'après cette bénédiction qu'avait lieu la communion des fidèles, sous les deux espèces<sup>3</sup>. Pendant la communion, le peuple chantait un cantique ou un psaume suivi de la doxologie. Lorsqu'elle était terminée, le prêtre récitait

<sup>1</sup> Le P. Lebrun se trompe lorsqu'il prétend qu'on ne faisait pas usage du canon romain en Gaule, à cette époque (V. la *Liturgie gallicane dans les huit premiers siècles*, par Marchesi ; traduction de Mgr Gallot, n<sup>e</sup> partie, chap. I).

<sup>2</sup> *Sacerdote autem frangente, supplex clericus psallet antiphnam* (saint Germain).

<sup>3</sup> Les fidèles recevaient dans la main le corps de Notre-Seigneur et se communiaient eux-mêmes ; par respect pour le sacrement, les femmes devaient avoir la main couverte d'un linge.

deux oraisons distinctes appelées, l'une *post Communio*, l'autre *Consummatio missæ*<sup>1</sup>.

Plusieurs auteurs ont voulu voir dans cette manière de célébrer la sainte messe, qui persévéra jusqu'au huitième siècle, une liturgie tout à fait différente de la liturgie romaine, établie par saint Pierre lui-même, du moins quant à ses parties essentielles; mais, après les savants travaux publiés il y a quelques années par l'abbé Marchesi, il est difficile de soutenir encore un tel sentiment. Sans doute, au v<sup>e</sup> siècle, l'unité liturgique était loin d'exister complètement; les évêques jouissaient d'une grande liberté dans l'ordonnance de l'office divin; cependant, pour tout ce qui constitue le fond de la liturgie, ils se croyaient obligés de respecter scrupuleusement des traditions dont l'origine était évidemment apostolique. Mais nous ne pouvons approfondir davantage une question qui nous entraînerait au delà des limites tracées par notre sujet, et il est temps de revenir à la fête patronale de saint Just qui a donné lieu à cette digression.

Nous n'y reviendrons du reste que pour nous occuper d'un fait, au premier abord, insignifiant, mais qui a son intérêt dans cette étude, à cause de l'importance que lui ont donnée quelques écrivains peu favorables à l'Église et des conclusions qu'ils en ont tirées. L'aventure nous est rapportée par

<sup>1</sup> Le P. Lebrun confond à tort ces deux oraisons, comme le fait remarquer M. Marchesi, auquel nous empruntons la plupart de ces détails.

Sidoine Apollinaire qui y a joué un des principaux rôles. La scène se passe à Saint-Just, non loin de la basilique, le jour même de la fête, entre six et neuf heures du matin. Les saintes veilles viennent de se terminer; le flot des fidèles s'écoule lentement de l'église, afin d'aller prendre un peu de repos, en attendant que la célébration des saints mystères les rappelle dans le temple. Les diverses classes de la société se réunissent par groupes pour se disperser ensuite dans différentes directions. Sidoine et les principaux citoyens de la ville s'arrêtent à une portée de flèche à peine de l'église, tout près du tombeau du consul Syagrius. Les uns s'assoient sous un berceau de verdure formé par les pampres de la vigne, les autres préfèrent s'étendre sur le gazon émaillé de fleurs odoriférantes. Bientôt la conversation s'engage; ce ne sont qu'anecdotes courtes et intéressantes, saillies spirituelles, jeux de mots piquants, causeries aimables et enjouées d'où est bannie toute malignité; du reste, les questions qui pourraient troubler la bonne harmonie et dissiper les salutaires impressions de la piété ont été écartées; surtout on laisse de côté la politique *nulla mentio de potestatibus, de tributis*. «Après quelque temps, continue Sidoine lui-même, le repos nous parut un peu long et fatigant; nous songeâmes à nous occuper de quelque façon. Séparés en deux bandes, suivant les âges, nous demandâmes, les uns une paume, les autres une table

et des dés ; pour moi, je fus le premier à donner le signal de la paume... Nous jouâmes avec une foule d'étudiants, de manière à ranimer par ce salutaire exercice la vigueur de nos membres engourdis par une trop longue inactivité. L'illustre Philimace lui-même « voulut, comme dit le poète de Mantoue, s'essayer encore aux luttes de la jeunesse <sup>1</sup>. »

Bien mal en prit au vieux poète : après plus d'une chute malencontreuse, il se vit forcé de quitter la partie, tout essoufflé et baigné de sueur. Il demande alors un linge pour s'essuyer le visage et de l'eau pour se laver. Tandis qu'il sèche à loisir ses joues : « Je voudrais, dit-il à Sidoine, que tu dictasses un quatrain sur l'étoffe qui me rend ce bon office. — Volontiers, reprend Sidoine. — Mais, ajoute Philimace, je désirerais que mon nom fût contenu dans ces vers. — Qu'à cela ne tienne, » réplique l'improvisateur, et il dicte au secrétaire de son vieux maître, Épiphane, le quatrain suivant :

Mane novo, seu cum ferventia balnea poscunt,  
Seu cum venatu frons calefacta madet,  
Hoc foveat pulcher faciem Philimatus udam,  
Migret ut in bibulum vellus ab ore liquor <sup>2</sup>.

« Puisse, un autre matin, le beau Philimace, soit au sortir d'un bain chaud, soit quand l'ardeur de la chasse aura mouillé son front, sécher son visage avec

<sup>1</sup> *Ausus et ipse manu juvenum tentare laborem* (*Æn.*, v, 499)

<sup>2</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, v, 17.

cette toile, afin que l'eau passe dans cette toison, comme dans le gosier d'un buveur. »

« A peine notre Épiphanie avait-il écrit ces vers, ajoute Sidoine, que l'on nous annonça que l'heure de l'office était venue et que l'évêque, sortant de sa retraite, s'avancait vers le temple. Nous nous levâmes aussitôt. » Quelques instants après la basilique était de nouveau remplie par la foule et résonnait des chants sacrés de la liturgie.

Cette lettre de Sidoine nous offre un tableau pris, pour ainsi dire, sur le vif, des mœurs de nos aïeux ; « elle est précieuse pour l'Église lyonnaise, dit l'historien de Sidoine ; elle lui rappelle le religieux empressement avec lequel, il y a quatorze siècles, les patriciens, les sénateurs, prévenaient l'aurore pour célébrer la fête des saints par les chants des veilles et les hymnes sacrés<sup>1</sup>. » Elle mérite enfin que nous ne la passions pas sous silence, parce qu'elle a donné lieu, ainsi que nous l'avons déjà dit, à des interprétations erronées et peu bienveillantes à l'égard de l'Église.

M. Philarète Chasle, dans ses *Études sur les premiers temps du christianisme*, et M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation*, prétendent que Sidoine Apollinaire était déjà évêque de Clermont lorsque cette aventure lui arriva. Le dernier de ces écrivains après avoir trouvé un évêque « juge de paix » dans

<sup>1</sup> *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, t. 1, p. 26.

saint Hilaire d'Arles, un évêque anachorète dans saint Loup, cherche un évêque « rhéteur, grammairien, bel esprit » et surtout « homme du monde et de plaisir ; » il s'imagine le rencontrer, aux fêtes de saint Just, dans la personne de Sidoine Apollinaire ; il est même heureux au delà de toute espérance, car il en voit plusieurs qui partagent ses frivolités et ses jeux. « Sidoine était alors évêque, dit-il, et sans doute plusieurs de ceux qui l'accompagnaient au tombeau de saint Just et à celui du consul Syagrius, et qui participaient avec lui à la célébration de l'office divin et au jeu de paume, au chant des psaumes et au goût des petits vers, étaient évêques comme lui <sup>1</sup>. » Il faut que le savant historien, qui plus d'une fois, nous devons le reconnaître, a rendu justice au grand caractère des évêques gaulois du cinquième siècle, ait perdu en cette occasion le sentiment des plus simples convenances pour oser faire et exprimer de semblables suppositions. Si Sidoine eût été évêque, à cette époque, sa place, aussi bien que celle de ses collègues qui auraient pu assister avec lui à la fête, était auprès de Patient, dans la demeure épiscopale, et non sur la pelouse, au milieu d'une jeunesse bruyante. Quant aux petits vers que lui reproche M. Guizot, nous savons par Sidoine lui-même qu'une fois évêque il s'interdit absolument les exercices de la poésie pro-

<sup>1</sup> *Histoire de la civilisation*, t. I, p. 106.

fane et surtout ces sortes de badinage qu'il regardait, disait-il, comme indignes de son sacerdoce. Encore une fois, l'assertion de MM. Ph. Chasles<sup>1</sup> et Guizot est gratuite, invraisemblable ; de plus elle est injurieuse pour l'épiscopat tout entier, et, en particulier, non-seulement pour l'évêque de Clermont, mais aussi pour notre évêque saint Patient, qui assurément eût manqué à son devoir s'il eût permis qu'un de ses collègues se donnât ainsi en spectacle et compromît la dignité de son caractère. M. Chaix, qui a si bien vengé saint Sidoine de ces injures, a, de son côté, admis un sentiment à ce sujet qui ne nous paraît pas à l'abri de toute contestation. Il a placé la scène dont nous venons de parler dans les dernières années de saint Eucher, vers 448. Sidoine, d'après lui, était encore jeune homme et commençait à faire ses débuts au barreau de Lyon. Il est d'accord sur ce point, avec Tillemont. « Il (Sidoine) se dépeint, dit ce dernier historien, comme étant du nombre des jeunes gens qui fréquentaient le barreau<sup>2</sup>. » Tillemont et M. Chaix ont interprété dans ce sens ces paroles de Sidoine : *Nos cum caterva scholasticorum abunde lusimus*. Mais, est-ce à dire que seuls les étudiants et les jeunes hommes du barreau se livrèrent à ces jeux ? le vieux Philimace ne vint-il pas y prendre part ? Suivant nous, cette aven-

<sup>1</sup> M. Ph. Chasles commet une autre erreur non moins grossière lorsqu'il place cette scène dans la ville d'Auvergne (Clermont), *op. cit.*, p. 135.

<sup>2</sup> Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 199.

ture se passa le 2 septembre 470, c'est-à-dire peu de temps après la dédicace solennelle de la nouvelle basilique. Un passage de la lettre de Sidoine semble suffisamment indiquer que la fête à laquelle il assista fut célébrée dans le nouveau temple, et non pas dans l'ancien assez étroit probablement et assez simple ; « La multitude était si grande, dit-il, que la *vaste basilique*, avec ses *immenses portiques*, ne pouvait la contenir : *populus ingens... quem capacissima basilica non caperet et quamlibet cincta diffusis crypta porticibus.* » Quant à Sidoine lui-même, il était alors âgé de quarante ans environ ; il venait de se retirer des affaires publiques, et nourrissait déjà dans son âme le projet de se donner à Dieu. Avant de prendre une détermination si importante, il était venu à Lyon demander conseil à saint Patient. C'est pendant ce dernier séjour un peu prolongé qu'il fit dans notre ville, qu'il dût assister aux fêtes de la dédicace et du 2 septembre, à Saint-Just. Dans cette dernière circonstance, après avoir passé une partie de la nuit en prières, il lui était bien permis, à lui encore simple fidèle, de prendre un honnête délassement et même de faire « des petits vers. » Quelques mois plus tard il quittait le monde et bientôt après, appelé par les suffrages du clergé et du peuple de Clermont à gouverner cette Église, il travaillait à reproduire en lui les vertus épiscopales dont il avait admiré en Patient un si parfait modèle.

## CHAPITRE V

### SAINT PATIENT DÉFENSEUR DE LA FOI ET DE LA DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE

*Saint Patient et l'arianisme. — Comment l'arianisme a-t-il pénétré dans la population bourguignonne de Lyon et de Mâcon? — Saint Patient et Euric. — Saint Loup de Troyes à Mâcon. — Secte arienne des photiniens. — Zèle de saint Patient contre leurs erreurs. — Son homélie sur la Trinité — Saint Patient et le semi-pélagianisme. — Saint Patient et le prédestinarianisme; conciles d'Arles et de Lyon. — Intervention de saint Patient dans l'élection de l'évêque de Chalon-sur-Saône. — Comment M. Guizot apprécie cette intervention.*

Nous avons vu précédemment comment notre saint évêque avait été favorisé par les événements, dans la lutte qu'il avait dû entreprendre pour extirper, au sein des campagnes, les derniers restes du paganisme. Un ennemi, plus difficile à saisir et à terrasser, se dressait encore devant lui : c'était l'hérésie.

La Gaule a toujours été la terre de la vraie foi; aucune hérésie n'a pu prendre racine et grandir sur le sol de la France. L'arianisme, qui troubla l'Église universelle pendant le quatrième et le cinquième siècle et parvint à gagner à sa cause plusieurs centaines

d'évêques dans le reste du monde, n'avait pu trouver que trois défenseurs dans l'épiscopat gaulois ; deux seulement étaient morts dans l'erreur ; le troisième, Euphratas de Cologne, après l'avoir abjurée, était devenu un des plus zélés champions de la foi de Nicée. Parmi les Églises des Gaules, l'Église de Lyon s'était, dès l'origine, distinguée par son attachement inviolable aux doctrines catholiques. Au temps qui nous occupe, elle gardait encore intactes les croyances qu'elle tenait de ses premiers apôtres et elle était toujours animée pour l'hérésie de cette horreur profonde que saint Irénée avait su lui inspirer. Mais Dieu, afin d'affermir davantage sa foi, permit qu'elle fût éprouvée.

A côté des anciens Lyonnais et des Gallo-Romains, chrétiens de vieille date et sincèrement catholiques, venait de s'établir une population nouvelle qui, après avoir fait naître dans l'âme de Patient de grandes espérances, par sa foi simple et naïve, ne tarda pas à lui inspirer de graves inquiétudes. Nous voulons parler des Bourguignons. Bientôt il apprit avec douleur que l'hérésie arienne, profitant de l'ignorance de ces barbares, avait fait parmi eux un assez grand nombre de victimes. Comment l'arianisme avait-il pénétré dans notre cité ? comment s'y était-il développé au point d'alarmer notre pieux pasteur ? c'est ce qu'il serait difficile de déterminer d'une manière précise. Cependant, il nous semble qu'on peut faire à ce sujet quelques suppositions assez vraisemblables. N'est-il

pas permis, en effet, de penser que les germes de cette erreur avaient été déposés dans l'âme des Bourguignons par les Visigoths, aux côtés desquels ils avaient combattu contre Attila en 451? Depuis, ces germes n'avaient-ils pas pu se développer au contact de quelques ariens orientaux ou grecs, appelés à Lyon par leurs affaires commerciales? D'un autre côté, leur foi n'avait-elle pas été ébranlée par les succès du roi arien Euric et par la terreur qu'il inspirait aux populations catholiques, voisines de notre province? Enfin, n'avaient-ils pas eux-mêmes à redouter que ce prince fanatique et ambitieux n'envahît le royaume de Bourgogne, sous prétexte de le convertir à ses doctrines?

Du reste, ces craintes eurent un commencement de réalisation. Après avoir porté la désolation à travers la Gaule méridionale, après avoir chassé de leurs sièges les évêques de Bordeaux, de Périgueux, de Rhodéz, de Limoges, de Gabale, d'Eause, de Bazas, de Comminges, Euric avait tourné ses armes contre l'Auvergne qui obéissait encore à l'Empire. Battu par Ecdice, il avait passé la Loire et s'était jeté sur les populations riveraines de la Saône. « Mâcon, dit un historien de cette ville, comme les autres cités, vit ses prêtres persécutés, chassés de force de leurs humbles demeures. Les portes de l'église furent fermées par des buissons d'épines et gardées par des soldats<sup>1</sup>. » Là, comme partout où il passait, le conquérant visi-

<sup>1</sup> Comte de la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, 1. 76.

goth avait déclaré une guerre à mort au catholicisme. Patient comprit que son devoir de pasteur l'obligeait à porter secours à cette partie de son troupeau en détresse, à se sacrifier, s'il le fallait, pour sauver ces âmes de l'oppression et des dangers de l'apostasie. Si nous en croyons un de nos vieux historiens, invoquant le témoignage de Sidoine Apollinaire, il semblerait que l'évêque de Lyon alla lui-même se présenter à Euric, et que, comme un autre saint Léon, il contraignit à l'admiration, au respect et à l'obéissance, ce nouvel Attila. Euric promit à Patient de se retirer et de conclure la paix avec les Romains qu'il avait attaqués en Auvergne. « Ainsi, continue Sidoine cité par le même auteur, le perfide roi des Goths s'efforçait de propager cette hérésie arienne que les Gaules ont toujours rejetée comme du poison ; mais il s'arrêta, saisi d'une crainte respectueuse, devant l'évêque de Lyon saint Patient. — *Eraricus, perfidus Gothorum rex, arianam heresim propagare nitebatur, quam Galliae instar veneni semper respuerunt. Sed sanctum Patientem Lugdunensem reveritus est Eraricus*<sup>1</sup>. » Euric tint sa promesse ; il se retira dans ses États, ne gardant de ses nouvelles conquêtes que la Septimanie.

<sup>1</sup> De Rubys cite encore ces paroles de Sidoine : *Tanta debentur virtutibus premia ut etiam hostes ad sui venerationem compellant. Inde factum est, magno quidem miraculo, ut qui respuisset rex quidem superbissimus cum Romanorum imperatore fœdus inire, Patienti tamen episcopo sese veneratione subjiceret* (de Rubys, *Histoire de Lyon*, liv. II, ch. v).

Mais l'hérésie avait eu le temps de se répandre dans le Mâconnais; Patient s'occupa d'en arrêter les progrès et de la détruire. Il fut secondé dans cette œuvre par un de ses collègues les plus illustres et les plus vénérés de l'épiscopat gaulois, saint Loup de Troyes. Des liens étroits unissaient déjà et depuis longtemps ce grand évêque aux habitants de Mâcon. En 426, tout le pays s'était vu réduit aux plus dures extrémités, par suite des incursions continuelles et des incessants ravages des barbares. Loup était alors moine à Lérins. Au récit des malheurs qui accablent Mâcon, il quitte sa solitude et accourt dans la ville désolée. Il vend tout ce qui lui reste de biens, en distribue le prix aux pauvres, ranime la foi et le courage dans les âmes par ses prédications, et acquiert bientôt une telle réputation de sainteté, non-seulement dans ces contrées, mais dans toutes les provinces environnantes, que le clergé et le peuple de Troyes, ayant perdu leur pasteur, viennent le demander pour évêque et l'arrachent, pour ainsi dire de force, à la vénération des Mâconnais. On sait quelles hautes vertus saint Loup pratiqua dans l'exercice de son ministère, quels immenses services il rendit à son diocèse, à la Gaule, à l'Église tout entière, comment il arrêta la marche victorieuse d'Attila, et le reconduisit lui-même au delà du Rhin. Son peuple pourtant oublia ses vertus et ses bienfaits; il en vint jusqu'à murmurer contre lui. Le saint prélat, accablé de tristesse, se retira une

seconde fois à Mâcon. C'était au moment où Euric, cédant sans doute aux représentations de Patient, quittait la Bourgogne pour regagner ses États. Saint Loup combattit avec ardeur l'hérésie par sa parole pleine d'autorité et d'éloquence ; mais surtout ramena un grand nombre d'âmes égarées à la vraie foi, par le spectacle de ses vertus et l'éclat de ses miracles<sup>1</sup>.

Tandis que cette partie du diocèse de Lyon retrouvait peu à peu le calme et la pureté de ses croyances, la ville épiscopale était témoin de l'infatigable activité, du zèle ardent que saint Patient déployait pour faire rentrer au bercail les brebis errantes de son troupeau. Sidoine ne put s'empêcher d'admirer cette belle conduite et les merveilleux résultats de son éloquence : « Par une sorte de chasse vraiment apostolique, lui écrivit-il, vous enveloppez dans les filets de vos prédications spirituelles les sauvages esprits des photiniens. Les barbares une fois convaincus par vos discours s'attachent à vos pas sans pouvoir s'en écarter, jusqu'à ce que vous veniez, heureux pêcheur des âmes, à les retirer du gouffre profond de l'erreur<sup>2</sup>. » D'après ces paroles, nous voyons que l'erreur professée par les Bourguignons n'était pas l'arianisme proprement dit, c'est-à-dire tel que l'avaient enseigné

<sup>1</sup> V. Comte de la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, t. I, p. 77.

<sup>2</sup> *Teque quodam venatu apostolico, feras Photinianorum mentes spiritualium prædicationum cassibus implicare, atque tuo barbaros jam sequaces, quoties convincuntur verbo, non exire vestigio, donec eos a profundo gurgite errori, felicissimus animarum piscator extraxeris* (Sidon. Apollin., *Epist.*, vii, 12).

Arius ou ses premiers disciples, en Orient, en Italie et dans le midi de la Gaule. Ce n'était plus cette doctrine indécise, pleine d'équivoques, de distinctions fondées sur des mots à double sens, et n'osant pas nier ouvertement la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'esprit des barbares n'était pas fait à toutes ces subtilités; il allait sans détours aux conséquences logiques des principes établis par l'hérésiarque. « Si le Verbe n'est pas égal au Père, se disaient-ils, il n'est pas Dieu. Donc Jésus-Christ n'est qu'un homme venu en ce monde par les voies ordinaires. » Telle était la doctrine de Photin<sup>1</sup>, adoptée par un assez grand nombre de Bourguignons. Voilà les erreurs que Patient s'attachait à combattre et à détruire. De tous les discours qu'il prononça dans ce but, il ne nous reste qu'une seule homélie que nous puissions lui attribuer sans hésitation. Nous en donnons ici la traduction.

#### EXHORTATION SUR LA TRINITÉ

*Eccc quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum (Ps. cxxxii).*

« Voyez comme il est bon et agréable à des frères de vivre ensemble, c'est-à-dire de vivre dans la crainte de Dieu, unis par une même volonté, une même foi, une même religion. Soyons donc par une même profession de foi les membres homogènes d'un même

<sup>1</sup> Photin, évêque de Sirmium en Hongrie, au milieu du quatrième siècle.

corps qui est l'Église ; rassemblons-nous dans la maison de Dieu et unissons nos cœurs pour lui rendre hommage, évitant avec soin les discussions impies des hérétiques, qui ne peuvent habiter ensemble pour manger, comme il est prescrit, la chair sacrée de l'Agneau. Puisqu'il en est ainsi, il faut que notre intelligence soit assez avancée dans la foi, pour savoir qu'en notre Rédempteur la nature divine et la nature humaine sont unies pour former un seul Christ, vrai Dieu et vrai homme. Parmi les hérétiques les uns ne voient en lui qu'un homme, d'autres un Dieu seulement ; et ainsi, détruisant séparément notre foi, ils se réunissent pour la consolider. Laissez de côté leurs négations, réunissez leurs affirmations, vous avez la doctrine catholique dans son intégrité ; séparés ils sont nos adversaires, réunis ils pensent comme nous. Ainsi chaque parti, en attaquant pour son compte la doctrine de la foi, travaille à l'établir pour nous. De notre côté, croyons fermement que le Christ notre Seigneur est Dieu et homme tout ensemble. Le Fils de Dieu, au dernier âge du monde<sup>1</sup>, naît d'une Vierge mère, que sa foi a rendue féconde ; il s'abaisse volontairement, quand rien ne l'y obligeait ; l'Esprit-Saint descend dans une vierge ; une créature humaine est miraculeusement remplie de la divinité, et, par bonté, un Dieu se fait homme. La grandeur de la gloire du

<sup>1</sup> Saint Patient entend par ces paroles l'âge compris entre la naissance du Sauveur et la fin du monde.

Seigneur n'a point été anéantie ; mais en prenant la condition de l'esclave, il a montré sa miséricorde pendant que la nouveauté de sa naissance suffisait à le proclamer Dieu. Le Seigneur vient sur la terre ; l'intégrité de sa mère n'en souffre point ; un fils est formé dans le sein maternel et la nature n'en sait rien. Dieu remplit de sa divinité une créature humaine et l'humanité enfante un Dieu. Ce Dieu, auteur de lui-même, après avoir été conçu selon l'Esprit, veut naître selon la chair ; rendue féconde par cet enfantement, la virginité n'en connaît pas l'origine. Vous avez entendu notre leçon : *Voici qu'une vierge recevra dans son sein* ; c'est-à-dire sans cause initiale extérieure, un fruit va germer en elle. *Une vierge*, c'est-à-dire qu'il ne s'agit ici d'aucun commerce ordinaire, ni de corps étranger chargé de coopérer à cette œuvre. Sachons donc reconnaître ce qui a préservé la virginité de la bienheureuse Marie ; c'est du dehors que vient la corruption, et dans l'intérieur de la Vierge rien n'a été souillé. Mais comment, direz-vous, a-t-elle pu demeurer vierge après avoir enfanté ? voici ma réponse : c'est à la conception et non à la naissance de son fils qu'une mère cesse d'être vierge. Ici donc où la conception fut toute pure, pur aussi fut l'enfantement. Que personne ne calomnie cette Vierge parce qu'un fils lui est né. La conception de l'enfant divin n'altère point la gloire de son illustre mère, sa naissance ne saurait la détruire.

« Pour ce qui regarde la nature divine, il faut tenir que la divinité est dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de telle sorte que, par unité, on n'entende pas une seule personne, ni, par trinité, la triplicité de substance. Gardons-nous de détruire l'égalité dans la Trinité; il y a distinction de propriété entre les personnes divines, et non pas division de substance. Croyons que les relations qui unissent le Fils au Père sont celles d'un Fils unique; il n'y a entre eux aucune distinction d'âge; mais quand nous parlons d'un Père non engendré et d'un Fils engendré, évitons avec le plus grand soin de donner une origine temporelle ou humaine à celui qui est né d'un Père éternel<sup>1</sup> »

Mais une autre erreur doctrinale, non moins dangereuse que l'arianisme, avait fait invasion en Gaule et menaçait de corrompre la foi, non-seulement des Bourguignons, mais encore des Gallo-Romains, et d'enlever à l'Église plusieurs de ses plus habiles défenseurs; nous voulons parler du semi-pélagianisme, sorte de compromis entre le rationalisme pratique de Pélagie, déjà condamné, et la doctrine orthodoxe que saint Augustin avait exposée avec autant de force que de lucidité, dans ses immortels écrits sur la grâce et le libre arbitre<sup>2</sup>. Cassien et ses moines de Marseille,

<sup>1</sup> Le texte latin de cette homélie se trouve parmi les homélies faussement attribuées à Eusèbe d'Emèse; elle est la quarante-huitième dans la *Bibliotheca Patrum*, édition de Lyon, t. VI. — Nous donnons ce texte en appendice.

<sup>2</sup> L'erreur fondamentale des semi-pélagiens consistait à croire que l'homme pouvait mériter par lui-même la première grâce ou le commencement de la foi, c'est-à-dire s'élever sans le secours de Dieu, à la vie surnaturelle.

puis quelques religieux de Lérins avaient enseigné ces erreurs ; plusieurs évêques avaient même été accusés d'en avoir favorisé la propagation. Mais à peine s'étaient-elles manifestées qu'Augustin s'était levé pour les combattre <sup>1</sup>. Le grand évêque d'Hippone avait laissé après lui des disciples et des imitateurs dans l'épiscopat et dans le clergé gaulois ; qu'il nous suffise de nommer, parmi les plus célèbres, saint Prospère d'Aquitaine, saint Hilaire d'Arles, saint Loup de Troyes, saint Eucher de Lyon. Saint Patient appartenait à l'école de ces pontifes, comme il le montra bientôt à propos de l'hérésie des prédestinations.

En réfutant les erreurs pélagiennes et semi-pélagiennes, saint Augustin avait exposé le dogme de la prédestination ; il avait même tenu à expliquer le sens de ce mot. Il n'exprime pas, disait-il, un décret inflexible en vertu duquel les hommes seraient, de toute éternité, prédestinés, les uns au bonheur, les autres au malheur éternel, sans égard à leurs actions futures ; mais il signifie que Dieu, par un décret, fondé sur sa prévision éternelle de toute chose, a porté éternellement une décision sur les actes des hommes, accomplis, de leur part, en toute liberté. Rien de plus raisonnable, de plus clair, que cette exposition de la vérité catholique ; elle établissait, d'un côté, le dogme de la prédestination, de l'autre,

<sup>1</sup> V. *Traité de la prédestination des saints et du don de la persévérance.*

celui de la liberté humaine. Plusieurs adversaires du semi-pélagianisme ne le comprirent pas et, invoquant l'autorité du saint docteur, lui firent enseigner une erreur qu'il avait plusieurs fois combattue, c'est-à-dire la prédestination absolue, inflexible, nécessaire, et, par conséquent, la négation du libre arbitre. Ces nouveaux sectaires furent appelés *prédestinatians*<sup>1</sup>.

A l'époque où saint Patient gouvernait l'Église de Lyon, ils avaient à leur tête un prêtre de Provence nommé Lucide<sup>2</sup>, qui donnait à leurs erreurs l'autorité d'un talent remarquable et d'une vertu incontestée ; l'évêque de Riez avait pour lui une estime et une affection singulières, et plusieurs fois il avait eu des conférences avec lui, dans le but de le ramener à la vérité, mais sans résultat. Émus des dangers que les prédications du novateur faisaient courir à la foi de leurs troupeaux, plusieurs évêques se mirent en mesure d'arrêter les progrès du prédestinatianisme. Trente prélats gaulois se réunirent à Arles sous la présidence du métropolitain de cette province, saint Léontius. Les plus célèbres d'entre eux étaient : saint Patient de Lyon, saint Mamert de Vienne, saint Euphrone d'Autun, saint Jean de Châlon-sur-Saône, Fauste de Riez. Avant que les Pères ne portassent l'anathème contre les doctrines et l'excommunication contre la

<sup>1</sup> Prosper Aquit., *Chron.*, pars. II. — V. le livre intitulé : *Prædestinatus* ; apud Sirmond, *op. varia*.

<sup>2</sup> Selon toute apparence, Lucide appartenait au diocèse de Riez.

personne de Lucide, Fauste de Riez voulut tenter un dernier effort auprès de son ami. Il lui écrivit une lettre qui commençait par ces paroles : « Il est plus conforme à la charité de chercher à guérir, avec l'aide de la grâce de Dieu, un frère qui n'a pas eu assez de vigilance pour se préserver de l'erreur que de l'abandonner, sans l'avertir, à la rigueur d'une sentence que les évêques ont l'intention de prononcer contre lui. » Puis il lui exposait brièvement la doctrine catholique touchant la grâce et le libre arbitre, et concluait en ces termes : « Vous devez à la grâce du Seigneur joindre l'action du chrétien et fuir aussi bien celui qui admet une prédestination excluant l'action de l'homme que la doctrine de Pélage. » Cette lettre a pour nous un grand intérêt, car elle est signée par onze évêques parmi lesquels figure saint Patient. Elle est un témoignage de sa charité et de sa douceur, et nous montre avec quel soin notre pontife, suivant l'exemple du divin Maître, évitait « de briser le roseau à demi rompu et d'éteindre la mèche encore fumante. » Elle contient en outre une condamnation explicite non-seulement du prédestinatianisme, mais encore du semi-pélagianisme. Nous y lisons en effet cette phrase importante : « Celui qui n'admet pas cette vérité : *que la grâce précède notre action et que cette action la suit*, celui-là se rend digne d'être rejeté des parvis sacrés <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Bibliotheca Patrum*, t. VIII, p. 523-525.

Lucide, cité devant le concile d'Arles, s'y rendit. On lut en sa présence la lettre dont nous venons de donner quelques extraits, et une rétractation précise et solennelle fut exigée de lui par les Pères. On l'obligea même à la faire par écrit et à en remettre une copie à chacun des évêques qui avaient pris part au concile. Lucide se soumit humblement et envoya aux trente prélats une lettre ainsi conçue :

*A mes Seigneurs bienheureux et vénérables Pères  
en Jésus-Christ, Lucide, prêtre.*

« Votre correction a été pour plusieurs un principe de salut, et pour moi un remède salutaire; mais je regarde comme un remède non moins efficace d'accuser mes erreurs passées, de m'en purifier par une confession sincère.

« Conformément aux décrets du concile, je condamne avec vous, comme des erreurs, les propositions suivantes :

« 1° On ne doit pas unir l'action humaine à la grâce divine.

« 2° Le libre arbitre a été détruit par la chute d'Adam.

« 3° Le Christ, notre Sauveur, n'a pas souffert la mort pour tous les hommes.

« 4° La prescience de Dieu entraîne violemment les hommes à la mort, et ceux qui périssent périssent par la volonté de Dieu.

« 5° Celui qui pêche après son baptême meurt de nouveau en Adam.

« 6° Les uns sont prédestinés à la mort, les autres à la vie.

« 7° Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, personne, parmi les gentils, n'a pu être sauvé, en vertu de la venue de Jésus-Christ et par la première grâce de Dieu, c'est-à-dire par la loi de nature, puisque tous avaient perdu le libre arbitre dans la personne de notre premier père.

« 8° Les patriarches, les prophètes et les justes d'autrefois sont entrés dans le paradis avant le temps de la Rédemption.

« Je condamne toutes ces opinions comme impies et sacrilèges <sup>1</sup>.

« Je confesse la grâce de Dieu, en ce sens que je ne sépare pas les efforts de l'homme de son impulsion divine et j'affirme en même temps que la liberté humaine n'a pas été détruite, mais seulement diminuée et affaiblie... Je crois que Notre-Seigneur Jésus-Christ est mort pour tous les hommes... Je confesse que plusieurs, par l'espérance de la venue de Jésus-Christ, ont été sauvés sous la loi de nature... et sous la loi de Moïse, comme sous la loi de grâce ; mais qu'ils n'ont pu l'être que par l'intercession du précieux sang de Jésus-Christ. Je crois aux feux éter-

<sup>1</sup> Plusieurs de ces erreurs seront rééditées par les protestants et les jansénistes.

nels de l'enfer, châtement des fautes mortelles... ; et seront dignes de cette condamnation ceux qui ne croiraient pas de cœur les vérités que je viens de confesser.

« Priez pour moi, vénérables seigneurs et pères apostoliques. Moi Lucide, prêtre, j'ai signé cette lettre de ma propre main ; j'approuve ce qu'elle approuve et je condamne ce qu'elle condamne <sup>1</sup>. »

Grande dut être la joie de saint Patient lorsqu'il reçut cette lettre du prêtre Lucide. Il put croire que le prédestinatianisme touchait à sa fin dans les Gaules. Malheureusement tous ceux qui soutenaient ces erreurs ne suivirent pas le noble exemple de soumission et de foi donné par le prêtre Lucide. Plusieurs d'entre eux cherchèrent par des explications subtiles à échapper aux condamnations prononcées par le concile d'Arles et à interpréter leurs doctrines dans le sens catholique. En vain Fauste de Riez, au nom de ses collègues, fit-il paraître une interprétation exacte et autorisée des décisions conciliaires, les hérétiques s'obstinèrent dans leurs erreurs. Une seconde condamnation du prédestinatianisme, plus formelle que la première, parut nécessaire ; elle fut portée dans un nouveau concile, tenu cette fois à Lyon <sup>2</sup>. Avant de se séparer, les Pères

<sup>1</sup> *Bibliotheca Patrum*, t. VIII, p. 55. — *Concil.*, IV, 1044.

<sup>2</sup> Les actes des conciles d'Arles et de Lyon ne nous sont pas parvenus. Les années de leurs convocations sont incertaines. Après avoir discuté les différentes opinions à ce sujet, les bénédictins de *l'Histoire littéraire* les placent, le premier, vers 475, et le second, vers 480. A propos de ce dernier concile, ces au-

approuvèrent le livre de Fauste et le prièrent de le compléter en expliquant les nouvelles décisions qui venaient d'être prononcées.

Fauste se rendit à leur désir et, après avoir achevé son travail, le dédia à Léontius d'Arles qui avait présidé aux deux assemblées. Le savant prêtre de Marseille, Gennade, apprécie ainsi ce livre qui résume la doctrine des conciles d'Arles et de Lyon : « Fauste a fait paraître un livre excellent sur la grâce de Dieu, par laquelle nous sommes sauvés, et le libre arbitre de l'âme humaine, avec lequel nous faisons notre salut. Dans cet ouvrage il enseigne que la grâce de Dieu *invite toujours, précède et aide notre volonté* et que tout ce que peuvent acquérir de récompenses les efforts libres de la volonté n'est pas *un mérite propre, mais un don gratuit* <sup>1</sup>. »

On s'étonne en lisant un pareil témoignage, qui vient corroborer celui que nous avons tiré de la lettre même de Fauste à Lucide, que l'on ait accusé l'évêque de Riez de semi-pélagianisme. Mais ce n'est pas ici le lieu de le disculper de cette accusation. D'autres, du reste, l'ont fait avant nous et mieux que nous ne saurions le faire <sup>2</sup>. Qu'il nous suffise de rappeler après eux que Fauste a été, de la part de ses contemporains,

teurs rappellent qu'un ancien manuscrit des conciles parle d'un livre des dogmes ecclésiastiques dont l'auteur est incertain et que Patient lui-même aurait présenté aux Pères (*Hist. litt. de la France*, t. II, p. 460).

<sup>1</sup> Gennade, *de Viris illust.*, c. LXXXV.

<sup>2</sup> Parmi les plus ardents défenseurs de l'orthodoxie de Fauste, il faut citer le P. Stilling (dans les *Bollandistes*, 28 septembre).

l'objet d'une admiration et d'un respect sans réserve et que longtemps sa mémoire a été en grande vénération dans l'Église qu'il avait administrée.

Nous ne devons pas nous étonner de voir l'influence de saint Patient un peu effacée, dans ces circonstances, par celle de Léontius d'Arles et de Fauste ; il était bien juste que ces pontifes eussent une voix prépondérante dans des questions qui intéressaient spécialement leurs troupeaux, plus menacés que d'autres par le prédestinatianisme.

La modestie de Patient le portait, il est vrai, à se tenir à l'écart ; mais il savait aussi se montrer et faire acte d'autorité lorsque sa conscience l'y obligeait. La discipline ecclésiastique et l'honneur du sacerdoce, aussi bien que la foi catholique, trouvaient en lui un gardien vigilant et, au besoin, un énergique défenseur, non-seulement dans son diocèse, mais partout où sa charge de métropolitain lui faisait un devoir d'intervenir. C'est ici le lieu de citer un acte de sa juridiction qui fait le plus grand honneur à sa sagesse, à sa fermeté et à sa haute piété.

L'évêque de Châlon-sur-Saône, Paul, son suffragant, était mort depuis quelque temps déjà, et la vacance du siège de cette ville menaçait de se prolonger indéfiniment, grâce aux compétitions et aux intrigues des différents partis qui voulaient faire arriver au trône épiscopal des sujets peu dignes de l'occuper. Patient, instruit de ce qui se passait, résolut de faire

cesser cet état de choses très-préjudiciable aux intérêts de la religion et de ramener le clergé et les fidèles au respect de la discipline et des lois canoniques alors en vigueur. Il convoqua donc tous ses suffragants dans la ville de Châlon et tint avec eux un concile provincial pour régler ces graves affaires. Mais laissons parler Sidoine Apollinaire qui écrivait de Lyon à son ami Domnule :

« Je ne puis tarder plus longtemps à te faire partager notre grande joie, puisque tu désires savoir ce que notre père dans le Christ, le pontife Patient, a fait à Châlon, avec sa religion et sa fermeté accoutumées. Il arriva dans cette ville accompagné de quelques évêques de sa province ; les autres l'y avaient précédé. Ils se réunissaient pour donner un chef à l'Église de ce municipe dont la discipline était ébranlée depuis la retraite et la mort prématurée de l'évêque Paul. L'assemblée pontificale trouva dans la ville des factions diverses, ces intrigues privées qui se forment toujours au détriment du bien public et qu'avait excitées un triumvirat de compétiteurs. L'un d'eux, d'ailleurs sans vertu, étalait l'illustration d'une race antique ; un autre, nouvel Apicius, se faisait appuyer par les applaudissements et les clameurs de bruyants parasites gagnés à l'aide de sa cuisine ; un troisième s'était engagé, par un marché secret, s'il parvenait au but de son ambition, à livrer les domaines de l'Église au pillage de ses partisans. Les saints évêques Patient

et Euphronius, sans faire plus de cas de la haine que de la faveur des partis, et s'en tenant avant tout, avec fermeté et rigueur, aux principes de la sagesse, reconnurent bientôt l'état des choses. Ils réunirent d'abord en secret leurs collègues dans l'épiscopat, afin que rien ne fût divulgué d'avance au dehors; puis, bravant les cris d'une tourbe de furieux, ils imposèrent tout à coup les mains à un saint homme nommé Jean, recommandable par son honnêteté, sa charité et sa douceur; il fut ainsi consacré sans qu'il s'y attendît, sans même avoir jamais formé le moindre vœu d'être élu. Jean a été d'abord lecteur et a servi à l'autel dès son enfance, puis, après beaucoup d'années de travail, il est devenu archidiaque. Longtemps maintenu à ce poste, ou plutôt dans ce ministère, à cause de son talent, il n'avait pu être élevé en dignité parce qu'on ne voulait pas le décharger du soin des affaires ecclésiastiques. Il était donc prêtre de second ordre, et au milieu de ces factions si acharnées, personne ne songeait à vanter un homme qui ne demandait rien; mais personne n'osait également accuser un homme qui ne méritait que des éloges. Au grand étonnement des factions, à l'extrême confusion des méchants, aux acclamations des gens de bien, et sans que personne osât ou voulût réclamer, nos évêques l'ont consacré leur collègue. Maintenant donc, si tu n'es plus retenu dans ces monastères du Jura que tu as tant de bonheur à visiter et où tu ressens comme un avant-goût

des joies célestes, tu peux jouir toi-même de l'union et de la paix que, grâce à leur bonne harmonie, nos pères et nos protecteurs ont rétablies par leur sentence commune. Applaudis aussi au choix que viennent de faire Euphronius et Patient, l'un par son témoignage, l'autre par l'imposition des mains, tous deux par leur sagesse. En cela, Euphronius s'est comporté comme le demandaient son grand âge et le long exercice de sa dignité. La conduite de Patient a été au-dessus de tout éloge et vraiment digne d'un prélat qui se trouve par son sacerdoce à la tête de notre ville, et par notre ville, à la tête de la province. Adieu<sup>1</sup>. »

Nous ne comprenons vraiment pas que M. Guizot<sup>2</sup> ait vu une élection irrégulière dans celle de Jean, évêque de Châlon, telle qu'elle nous est rapportée par Sidoine Apollinaire. Là, comme en beaucoup d'autres points, la science canonique de l'éminent écrivain est prise en défaut et le protestant fait tort à l'historien. Ainsi que nous l'avons montré à propos de l'élection de Patient au siège de Lyon, le clergé et le peuple n'avaient que voix consultative, ou le droit de désigner leur premier pasteur au choix des évêques de la province; mais au métropolitain et à ses suffragants revenait le droit de nomination; enfin le métropolitain seul, agissant comme représentant du souverain pontife, donnait l'institution canonique. Il était donc par-

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist*, iv, 25. — Cette lettre a été écrite en 470.

<sup>2</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. I, p. 90, 96.

---

faitement conforme à la discipline ecclésiastique de cette époque que Patient, pour faire cesser toute compétition, arrêter les violences de la populace, mettre fin aux scandales, proposât lui-même à ses collègues celui qui lui paraissait digne de l'épiscopat ; c'était bien le cas de donner une leçon au peuple et d'appliquer la maxime du grand pape saint Célestin : « *Docendus est populus, non sequendus* : Il faut instruire le peuple et non pas lui obéir. »

Du reste, ce qui nous prouve que l'acte d'autorité accompli par notre vénérable prélat parut parfaitement régulier, c'est qu'il ne souleva aucune réclamation ; bien loin de là, au témoignage de Sidoine Apollinaire, « tous les gens de bien y applaudirent. » L'avenir prouva que saint Patient, en agissant ainsi, avait suivi l'inspiration même de Dieu. L'évêque qu'il venait de consacrer donna, pendant toute son administration, l'exemple de toutes les vertus qui font un grand et saint pontife et, après sa mort, la vénération publique l'éleva sur les autels. L'Église de Châlon célèbre encore sa fête le 30 avril de chaque année.

---

## CHAPITRE VI

### CHARITÉ DE SAINT PATIENT, SA PIÉTÉ, SA MORTIFICATION

Admirable conduite de saint Patient pendant la famine de 474-475. — Immenses secours qu'il envoie en Aquitaine et dans le midi de la Gaule ; reconnaissance des évêques et des peuples de ces contrées. — Amour de saint Patient pour la prière. — Sa piété envers Marie. — Son esprit de pénitence ; sa doctrine sur la mortification intérieure exposée dans son homélie pour la fête de saint Genès.

S'il nous était permis d'emprunter cette expression à un idéologue contemporain<sup>1</sup>, nous dirions de saint Patient que la charité était sa vertu « maîtresse. » « C'est par votre grande charité, lui écrivait son ami, l'évêque de Clermont, que vous vous distinguez surtout de tous vos collègues dans l'épiscopat<sup>2</sup>. » Issu, comme nous l'avons fait remarquer, suivant toute probabilité, d'une famille sénatoriale, Patient avait reçu d'elle de grands biens. Nous l'avons vu en con-

<sup>1</sup> M. Talne.

Sidon. Apollin., *Epist.*, vi, 12.

sacrer une partie considérable à la restauration des anciennes églises de Lyon et à la construction de nouvelles et superbes basiliques. Mais le zèle de la maison de Dieu ne lui fit point oublier les meilleurs amis de son maître, les pauvres. Depuis de longues années déjà, Dieu seul avait été le confident de ses aumônes, lorsqu'un douloureux événement, en donnant au généreux prélat l'occasion de multiplier ses largesses, mit en pleine lumière son inépuisable charité; nous voulons parler de l'affreuse disette qui désola une grande partie de la Gaule pendant les années 474 et 475.

Ce fléau était le résultat inévitable des invasions perpétuelles que les barbares faisaient depuis près d'un siècle dans nos contrées. En 451, Attila les avait parcourues, entraînant à sa suite plus de 500,000 hommes, pillant sur sa route les villes et les villages, anéantissant partout les moissons et les récoltes. Après lui, les Hérules, conduits par Odoacre, avaient ravagé ce même territoire; enfin Euric, roi des Visigoths, après avoir ruiné le pays de Narbonne, la Provence, la Touraine, avait fait invasion dans l'Auvergne. Chassé de cette province par Ecdice beau-frère de Sidoine Apollinaire, il s'était rejeté sur la Bourgogne, semant partout la terreur et la désolation. « De ces misères, dit un vieil historien de Lyon, vint une famine si étrange, que non-seulement par les Gaules les pauvres gens vaguoyent quérants leur

pain, ains les loups et bêtes furieuses venoyent jusques dans les villes, quérants leurs proies et y massacrer bêtes et gens <sup>1</sup>. »

Saint Patient songea d'abord à porter secours à la partie de son diocèse qui avait le plus souffert des barbares et qui, par conséquent, était dans la plus profonde détresse. Il chargea donc des convois de vivres sur la Saône et « Mâcon, dit un historien de cette ville, dut à ce saint prélat de ne pas succomber aux tourments de la famine <sup>2</sup>. »

Mais la charité de notre pontife ne put se contenir dans les limites de son diocèse. Les gémissements qui lui venaient de tous les points de la Gaule décinée par le fléau lui brisaient le cœur, et, au prix des plus grands sacrifices, il résolut de les faire cesser.

Les Visigoths vaincus par Ecdice avait été forcés, il est vrai, d'abandonner l'Arvernien; mais en se retirant, ils avaient marqué leur passage par la ruine des municipes et la dévastation des campagnes. Ces riches contrées, où naguère encore les moissons jaunissantes promettaient une magnifique récolte, ne présentaient plus qu'un affreux spectacle; le fer et le feu des barbares avaient tout anéanti. Le peuple accourait en foule auprès de son évêque, le suppliant de ne pas le laisser périr de faim. Sidoine Apollinaire, à bout de ressources, se souvint qu'il avait encore à Lyon un

<sup>1</sup> Le Rubys, *Histoire de Lyon*, liv. II, ch. vi.

<sup>2</sup> *Histoire des évêques de Mâcon*, t. I, p. 77.

père dont la charité était inépuisable. Il s'adressa donc à Patient avec confiance. Il lui dépeignit, plus encore avec le cœur d'un pasteur qu'avec l'art de l'écrivain, la triste situation de son troupeau et le recommanda à sa générosité. Le secours demandé ne se fit pas attendre. L'Auvergne fut sauvée et le nom de Patient béni sur tous les points de ce vaste diocèse. Le pieux évêque de Clermont ne fut que l'interprète de la reconnaissance publique dans une lettre qui faisait plus tard l'admiration de Grégoire de Tours : « Je vous rends grâces, lui disait-il, au nom du peuple arverne, de nous avoir secourus. Et quelle n'est pas l'étendue de ce service, quand on songe que vous n'y avez été déterminé ni par la communauté de province, ni par le voisinage, ni par la commodité d'un fleuve, ni par aucune offre d'argent ! Les Arvernes me chargent donc de vous présenter la vive expression de leur reconnaissance, car ils n'eussent pu échapper au fléau, si vous ne leur eussiez donné de votre pain en abondance.

« Sachez aussi que votre gloire est répandue dans toute l'Aquitaine ; vous y êtes aimé, loué, désiré, vénéré. Tous les cœurs, tous les vœux sont pour vous. Au milieu des malheurs de notre temps, vous êtes un bon ministre de Dieu, un bon père, une bonne année pour ceux auxquels il a été utile d'éprouver les dangers de la faim, puisqu'ils ne pouvaient autrement ressentir vos bienfaits <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, vi, 12.

La plupart des évêques du midi de la Gaule, dont les diocèses avaient été ravagés par l'invasion, implorèrent aussi la charité de notre pasteur. Nous ne pouvons nous faire une idée de ce que saint Patient dut développer de zèle et d'activité, de tous les sacrifices qu'il dut s'imposer pour satisfaire à toutes ces demandes. Lyon était devenu, pour ainsi dire, un immense magasin de vivres qui, par les soins de notre évêque, étaient expédiés aux populations en détresse. Sidoine Apollinaire, qui fit un voyage dans la Lyonnaise à cette époque, fut le témoin émerveillé de ces libéralités prodigieuses. Il raconte qu'il trouva les chemins embarrassés par les convois de vivres que Patient expédiait de tous côtés. On lui montra sur les rivages de nos fleuves plusieurs greniers que lui seul, à ses frais, avait remplis de blé. Il vit aussi ces immenses bateaux qui remontaient la Saône ou descendaient le Rhône, chargés de provisions de toute sorte, et portaient la vie aux provinces qui mouraient de faim. Partout où il passait le nom et l'éloge de Patient étaient sur toutes les lèvres : jusqu'aux confins de la Gaule méridionale, ce ne fut qu'un concert d'éloges et de bénédictions pour le saint évêque de Lyon, dont les largesses ne pouvaient être comparées qu'à celles du patriarche Joseph, le sauveur de l'Égypte. « Loin d'ici les fictions et les fables du paganisme, dit Sidoine Apollinaire. Loin d'ici ce Triptolème qui fut presque élevé jusqu'aux cieux

pour avoir découvert le blé et à qui la Grèce consacra des temples, éleva des autels. La renommée raconte qu'errant avec deux navires auxquels, dans la suite, les poètes prêtèrent la forme de dragons, il porta, chez des peuples grossiers encore et nourris de glands, le blé inconnu jusque-là. Pour vous, sans qu'il faille parler de vos largesses abondamment répandues au sein des Gaules, jaloux de prodiguer des vivres aux cités qui bordent la mer Tyrrhénienne, vous avez bien plus tôt couvert deux fleuves que rempli deux vaisseaux avec vos magasins. Mais si votre piété s'offense de se voir louée par les exemples trop profanes des superstitions d'Éleusis, je vais, en écartant le sens mystique, recourir à l'histoire de Joseph. Ce vénérable patriarche, ayant prévu la stérilité qui devait suivre sept années d'abondance, sut y pourvoir aisément. Si je considère le sens moral de ce fait, il n'est pas moins grand, ce me semble, celui qui répand des secours au milieu d'une semblable calamité qu'il n'a pas pu prévoir ! »

Les villes qui se ressentirent surtout des bienfaits de notre charitable prélat furent, après Clermont, Arles, Riez, Avignon, Orange, Viviers, Valence, Trois-Châteaux. Les évêques de ces diocèses durent, comme Sidoine, témoigner à Patient la profonde reconnaissance qu'eux et leurs troupeaux avaient

<sup>1</sup> Sidoine Apollin., *Epist.*, vi, 12.

vouée à celui que « dans un commun amour ils appelaient un bon père. »

Il va sans dire que, tout en s'occupant de secourir les diocèses étrangers décimés par le fléau, Patient continuait à soulager avec la plus tendre sollicitude les misères de ses ouailles. Il ajoutait souvent à l'aumône du pain, qui entretenait l'existence matérielle, celle de la parole affectueuse, paternelle, qui relevait les courages. Dans certaines parties de la Lyonnaise, plus cruellement éprouvées que d'autres par les pillages et la famine, les habitants voulaient s'exiler d'une terre incapable de les nourrir. Patient les retint par ses prières, ses conseils et l'espérance qu'il leur donna d'un meilleur avenir.

Le pieux historien des Francs, qui vivait dans un temps où la mémoire de notre pontife était encore vivante, n'a eu garde de passer sous silence son admirable conduite au milieu des calamités dont nous venons de parler, et il la proclame digne de tous les éloges dont l'évêque de Clermont l'a comblée <sup>1</sup>.

Des libéralités aussi considérables que celles dont nous venons de tracer le tableau pourraient sembler extraordinaires et, comme le fait remarquer le P. Colonia <sup>2</sup>, convenir bien mieux à la fortune d'un grand potentat qu'à celle d'un évêque. Mais on cessera de

<sup>1</sup> V. *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Guizot, t. I, liv. II, p. 83.

<sup>2</sup> Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, II, 162.

s'en étonner si l'on se rappelle ce qu'étaient la plupart des évêques qui occupaient les principaux sièges de la Gaule au cinquième siècle. Ils appartenait à des familles sénatoriales, dont les richesses égalaient souvent celles des rois. Parfois ils avaient eux-mêmes exercé les premières charges de l'empire et augmenté, dans ces hauts emplois, des biens et une autorité qu'ils devaient mettre plus tard au service de l'Église et des pauvres. Du reste, il est à croire que l'exemple de Patient fut suivi dans Lyon par un grand nombre de riches citoyens. Et si, bien des siècles plus tard, dans des calamités moins grandes que celles qui désolèrent à cette époque la Gaule, un pauvre prêtre français, saint Vincent de Paul, put à lui seul recueillir plus de quarante millions et les distribuer aux pauvres, quelles sommes immenses ne dut pas trouver un grand évêque, un opulent patricien, animé de ce même esprit de charité qui enfante des prodiges ?

Le fléau disparu, la charité ne se refroidit pas dans le cœur de Patient. Pour s'exercer avec moins d'éclat et dans des limites plus restreintes elle n'en fut ni moins vive, ni moins féconde. Comme par le passé, il trouva un singulier bonheur à secourir toutes les misères de son peuple. Chaque jour était signalé par de nouvelles aumônes. Les infortunes cachées, les pauvres honteux étaient l'objet de sa prédilection, et, comme le dit Sidoine, souvent « il essuya les larmes de ceux dont il n'avait pas vu les yeux. »



Le secret de cette immense et inaltérable charité, Patient l'avait trouvé dans l'amour de Dieu et l'abnégation de lui-même. C'était après les saintes veilles, après avoir passé les nuits dans la prière et les communications intimes avec Jésus-Christ <sup>1</sup>, qu'il s'occupait des pauvres; et tandis qu'il multipliait ses efforts et ses ressources pour leur assurer une nourriture abondante, il se condamnait lui-même à une rigoureuse abstinence et à des jeûnes si austères que ceux qui les connaissaient en étaient étonnés <sup>2</sup>.

Plein d'amour pour Dieu, fidèle disciple de Jésus crucifié, Patient devait aimer et vénérer Marie d'une façon toute particulière. Nous trouvons un précieux témoignage de son culte envers la mère de Dieu dans ces quelques lignes échappées aux injures du temps et que nous avons citées plus haut. Entendons avec quelle foi et quelle force il insiste sur la pureté sans tache, sur la virginité immaculée de Marie : *Inspiciamus itaque in beata Maria causas pudoris illæsi... integritas perseveravit in partu.* Écoutons avec quel zèle il défend l'honneur de cette mère incomparable; avec quelle indignation il s'élève contre les hérétiques passés, présents et à venir, lorsqu'il s'écrie : « *Nemo Virgini calumniatur!* Que personne n'outrage cette Vierge ! »

Que dirons-nous du culte de notre évêque pour les

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, vi, 12.

<sup>2</sup> *Ibid.*

saints, pour ses glorieux prédécesseurs sur le siège de Lyon, pour les martyrs chers à notre cité ? Les splendides basiliques qu'il éleva en leur honneur, ou sur leurs tombeaux, sont des monuments irrécusables de la vénération dont il entourait leur souvenir et leurs précieuses dépouilles. Il aimait à relire les actes de leur vie ou de leurs derniers combats ; il proposait à son peuple leurs exemples et, pour louer leurs vertus, il savait trouver dans son cœur d'évêque les élans d'une véritable éloquence. C'est ce qu'il serait permis de conclure d'une remarquable homélie sur le martyre de saint Genès d'Arles que plusieurs écrivains lui ont attribuée :

« Admirons donc, mes bien chers frères, s'écrie-t-il en finissant, admirons ces martyrs ; mais souvenons-nous en même temps qu'ils ont été hommes ! oui, n'oublions pas qu'ils étaient semblables à nous, qu'ils ont vécu dans une chair faible comme la nôtre. Par conséquent, imitons autant que nous le pourrons leur foi et cette force d'âme qui leur a fait mépriser les biens terrestres et la vie présente, pour faire violence au royaume des cieux. Les martyrs ont dominé les douleurs du corps ; nous, dominons nos mauvaises habitudes et les passions de notre cœur. Les martyrs ont vaincu les tourments ; nous, terrassons nos vices. Les martyrs ont eu horreur des sacrifices faits aux démons, nous, maudissons comme des sacrifices impies, la méchanceté, la jalousie, la calomnie, les disputes... Poursui-

vons en nous-mêmes nos péchés et nos iniquités; attaquons notre orgueil; combattons notre colère. Remplissons à notre égard le rôle de persécuteurs et soyons en même temps martyrs. Punissons nos corps par les veilles; brisons-les par les jeûnes, tenons-les sous la garde de la chasteté; alors nous pourrons les offrir à Dieu comme une hostie vivante, sainte, agréable. Soyons martyrs, non pas par la mort physique mais par la mort à la vie des sens, afin qu'on puisse dire de nous-même pendant notre vie : « la mort des saints est précieuse devant le Seigneur, » afin que ce ne soit pas la fin de notre existence qui mette un terme à nos vices, à nos passions, à nos fautes, mais le désir d'avancer dans la sainteté<sup>1</sup>. »

Dans les quelques lignes que nous venons de citer, Patient nous révèle l'idée qu'il avait conçue de la sainteté et la route difficile, mais sûre, qu'il a suivie pour y arriver : celle du renoncement et du sacrifice : « le chemin royal de la croix. »

---

<sup>1</sup> Ex *Bibliotheca Patrum*, Lugduni edita, t. VI, p. 669.

## CHAPITRE VII

### LES LETTRES CHRÉTIENNES A LYON SOUS LE PONTIFICAT DE SAINT PATIENT MORT DE SAINT PATIENT

Les écoles civiles de Lyon au cinquième siècle; les différentes branches d'enseignement; principaux maîtres. Sont-elles soustraites à l'influence épiscopale? — L'école ecclésiastique ou épiscopale. Étude de l'Écriture sainte, de la théologie.— Le prêtre Constance, son caractère, ses écrits, son éloquence. — L'école de Lyon dans les débats sur la nature de l'âme. Claudien Mamert, adversaire de la corporalité de l'âme, ancien élève de l'école lyonnaise. — Étude des deux homélies attribuées à saint Patient. Leur authenticité.  
Mort et sépulture de saint Patient.

Malgré les troubles causés par les invasions, malgré l'occupation de la ville par la foule ignorante des Bourguignons, Lyon était resté, sous l'épiscopat de saint Patient, le centre intellectuel de la Gaule. « *Ea tempestate*, dit le moine Héric, d'Auxerre, *Lugdunensium civitas, prima ac præcipua Galliarum, professione quoque scientiæ, artiumque disciplina, inter omnes extulerat caput*. Dans ce temps-là, Lyon, la première et la plus importante ville des Gaules, se distinguait aussi entre toutes

les autres par son amour de la science et ses études libérales<sup>1</sup>. » Le P. Théophile Reynaud, auquel nous empruntons ce témoignage, va jusqu'à dire que Lyon possédait alors, non pas seulement, comme le prétend Ausone, une école municipale, mais une université complète ayant le droit de conférer le grade de docteur<sup>2</sup>; ce qui, soit dit en passant, ressemble assez à un anachronisme. Quoi qu'il en soit, les études qui se faisaient à cette époque dans notre ville étaient aussi variées qu'étendues : elles comprenaient la grammaire, l'éloquence, la poétique, la philosophie. La grammaire de Donat et les *Institutions* de Priscien faisaient loi dans l'école de Lyon, comme dans toutes les écoles célèbres de ce temps. Aristote, Cicéron, Quintilien étaient les maîtres dans l'art de bien dire. Homère, Virgile, Horace, commentés avec esprit et érudition, excitaient l'admiration d'une jeunesse enthousiaste de beaux vers. Malheureusement, il faut le dire, à côté de ces grands auteurs on avait donné place à des écrivains de troisième et de quatrième ordre, dont le commerce habituel corrompait le goût des esprits les plus délicats, et accélérât la décadence littéraire qui se manifeste dans tous les ouvrages de ce temps.

Les deux philosophies rivales de Platon et d'Ari-

<sup>1</sup> Hericus, *de Miraculis Sancti Germani*, lib. I.

<sup>2</sup> *Manifeste monstrat Erricus studia generalia cum facultate conferendi doctoris titulum tempore S. Patientis Lugduni floruisse* (P. Th. Reynaud, *Hagiol. Lugd.*, 77).

stote trouvaient dans notre école de savants interprètes; cependant on peut avancer sans crainte que la première avait alors toutes les préférences. La géométrie, la dialectique et la musique formaient, pour la plupart des jeunes Gallo-Romains, le complément de leur éducation intellectuelle. Aucun document ne nous permet d'affirmer que Lyon eût alors une école de jurisprudence. Quoique cette ville possédât des avocats célèbres, nous sommes porté à croire qu'ils avaient étudié ailleurs, à Arles ou à Rome, la science du droit.

Les maîtres de l'école de Lyon occupaient dans la société un haut rang. Ils le devaient non-seulement aux privilèges dont les avaient favorisés les lois impériales, mais encore à leur science et à leurs vertus. Au témoignage d'un de leurs plus illustres élèves, le professeur de poésie Hoëne était un homme digne de vénération, et le maître de philosophie, Eusèbe, excellait à former tout à la fois l'intelligence, le cœur et le caractère de ses jeunes disciples<sup>1</sup>.

Les écoles de Lyon étaient purement civiles, il est vrai; mais elles n'échappaient pas pour cela à la vigilance de l'évêque. Jamais l'Église ne s'est désintéressée des questions d'enseignement, et l'éducation de la jeunesse a toujours été l'objet de sa plus tendre sollicitude. Du reste, comment supposer que l'évêque,

<sup>1</sup> Sidon. Apollin., *Epist.* iv, 1.

qui jouissait dans l'administration civile d'une influence immense et incontestée, n'ait pas largement usé de son autorité pour maintenir l'esprit chrétien dans les écoles et empêcher que, sous prétexte de littérature, d'histoire ou de philosophie, les hérétiques, nombreux alors, ne fissent pénétrer leurs erreurs dans les jeunes âmes ?

Mais il était un autre enseignement qui, aux yeux de notre saint prélat, avait bien plus de prix encore et sollicitait plus particulièrement son zèle, c'était celui des clercs. « L'école épiscopale, dit le P. Gouiloud, placée sous la haute direction de l'évêque, formait des maîtres capables non-seulement d'annoncer aux fidèles les vérités saintes, mais encore de les défendre contre les attaques de l'erreur<sup>1</sup>. » L'étude de l'Écriture sainte, que saint Eucher avait mise en si grand honneur dans l'Église de Lyon, faisait le fondement de l'instruction cléricale, et les commentaires de ce savant prélat, surtout le *Liber formularum*<sup>2</sup> et ses *Institutions*<sup>3</sup> devaient être, avec les œuvres de saint Jérôme, des livres classiques de l'école épiscopale. Quant à la science théologique elle était, comme dit Ozanam, dans son âge d'or. Les traités si profonds et si éloquents des Chrysostome et des Grégoire de Nazianze, des Ambroise et des Augustin étaient pour

<sup>1</sup> Étude biographique et littéraire sur le prêtre Constance (dans la *Vie de saint Germain*, p. 4).

<sup>2</sup> Adressé à Véran, son fils, évêque de Vance.

<sup>3</sup> Adressées à son autre fils, Salone, évêque de Genève.

les jeunes clercs l'objet d'une étude d'autant plus sérieuse et plus attachante que la réputation de leurs auteurs était encore vivante, et qu'ils y trouvaient des armes puissantes contre les erreurs qu'ils auraient bientôt à combattre. Un des maîtres les plus éminents de l'école épiscopale, sous saint Patient, était sans contredit le prêtre Constance.

Né à Lyon, vers l'année 415, Constance était à peu près du même âge que Patient; comme lui il appartenait à une famille gallo-romaine distinguée. Après de fortes études dans les écoles de Lyon déjà célèbres, il dut passer sous la discipline de saint Eucher et se former auprès de lui aux sciences et aux vertus ecclésiastiques. Nous ne savons pas à quelle époque il fut promu au sacerdoce; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut prêtre de saint Patient. Ce prélat avait pour son talent et sa vertu une singulière estime. Nous nous rappelons sans doute qu'il lui avait confié le soin de composer une des inscriptions qui devaient orner la basilique de Saint-Just. Plus tard il exigea de lui un travail d'une autre importance. Un des grands évêques de la Gaule, saint Germain d'Auxerre, était mort depuis près de quarante ans, après avoir édifié non-seulement sa ville épiscopale et son diocèse, mais l'Occident tout entier par ses vertus et ses miracles. Lyon avait eu le bonheur de le posséder quelques jours dans ses murs; Patient et Constance, jeunes encore, avaient pu contempler ses traits véné-

rables, être témoins des prodiges qu'il opérait sur sa route. Désireux de sauver de l'oubli cette grande et sainte mémoire, notre pontife ordonna à son prêtre et ami Constance d'écrire la vie de saint Germain. L'humilité de Constance fut effrayée de cette tâche difficile à remplir dignement; il hésita d'abord, mais l'obéissance l'emporta bientôt, comme en témoigne assez la lettre suivante<sup>1</sup> qu'il écrivit à son évêque :

*A Patient, mon bienheureux maître dans l'apostolat  
et mon éternel patron, Constance pécheur.*

« C'est à bon droit que l'obéissance aspire au premier rang parmi toutes les vertus, l'obéissance qui inspire à plusieurs des tentatives au-dessus de leurs forces. Aussi sont-ils dignes d'éloge par leur dévouement, ceux qui se décident à suivre les ordres donnés, sans regarder à leur impuissance. Ainsi, pape<sup>2</sup> vénérable, vous désirez entourer un saint personnage de l'éclat de ses vertus, et par là présenter de merveilleux exemples à l'édification de tous; dans ce but, vous m'avez bien souvent ordonné de préserver de l'oubli la vie du saint évêque Germain, de la retracer au siècle présent et aux âges futurs, n'importe en quel

<sup>1</sup> Apud *Bolland.*, 31 julii.

<sup>2</sup> Dans la primitive Église, on donnait le titre de *pape*, qui signifie père, à tous les évêques, même à de simples prêtres. Dès l'an 400, nous voyons un concile tenu à Tolède affecter spécialement ce titre à l'évêque de Rome, comme souverain pontife; ce ne fut qu'à la fin du onzième siècle, sous le pontificat de saint Grégoire VII que le nom de pape fut exclusivement réservé au chef suprême l'Église universelle.

style. Je mets hardiment la main à l'œuvre, et cependant j'ai la conscience que je fais un acte de présomption. Excusez-moi, car il s'en faut de peu que votre jugement ne se trouve ici en défaut : pour une œuvre si importante, vous auriez dû choisir un écrivain plus habile. Mais puisque nous nous inspirons l'un et l'autre de la charité, vous, en m'estimant capable de ce qui excède mes forces, moi, en cédant volontiers à vos ordres, priez afin que, grâce à votre intercession, mon travail obtienne une faveur qui ne saurait être due à son mérite.

« Longs jours à vous, dans le Christ ; souvenez-vous toujours de moi, bienheureux pontife <sup>1</sup>. »

Lorsqu'il eut terminé son ouvrage, c'est-à-dire en 488, Constance en envoya à l'évêque d'Auxerre, Censurius, un exemplaire accompagné d'une lettre pleine des mêmes sentiments de modestie et de réserve que nous avons remarqués dans celle qu'il avait écrite à Patient.

« Je n'ai pas de plus grand soin, lui dit-il, que de garder en ce qui me touche une humble réserve. S'il m'arrive de franchir en quelque chose les bornes prescrites, la faute en est moins à moi qu'à ceux dont j'exécute les ordres. C'est ainsi que, par égard à l'autorité du saint évêque Patient, votre confrère dans l'épiscopat, j'ai raconté en abrégé la vie et les belles

<sup>1</sup> Nous avons emprunté la traduction de cette lettre au P. Gouilloud (*op. cit.*, 30).

actions du bienheureux évêque Germain. . . . .

. . . . .

Je vous envoie ce livre, en preuve de mon entière soumission. Me fiant à votre charité, je vous supplie de m'être doublement favorable : de faire par vos prières que j'échappe aux critiques des lecteurs, et ensuite que mon travail soit agréé de mon seigneur saint Germain... »

« *La Vie de saint Germain*, dit le P. Guilloud, est justement estimée des critiques ; tous ceux qui en ont parlé s'accordent à reconnaître sa valeur historique <sup>1</sup>. » Elle a de plus un mérite de style incontestable, et bien rare à cette époque ; la simplicité unie à la clarté. « En effet, ajoute le même auteur, si l'on compare la *Vie de saint Germain* avec la plupart des ouvrages qui parurent à la fin du cinquième siècle, on y remarquera une différence qui est toute à l'avantage du prêtre lyonnais. Ce dernier est demeuré fidèle au bon goût, à la bonne latinité, plus que Sidoine et ses autres contemporains <sup>2</sup>. » L'évêque de la Ville-d'Auvergne lui-même reconnaissait le mérite de Constance. C'est d'après ses conseils qu'il réunit ses lettres, ce n'est qu'après les avoir soumises à sa critique judicieuse qu'il osa les publier <sup>3</sup>.

Constance avait reçu de Dieu, avec une intelligence

<sup>1</sup> Le P. Guilloud, *op. cit.*, 32.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> Sidon. Apollin., *Epist.*, 1, 1.

d'élite, tout ce qui fait l'homme éloquent<sup>1</sup>. Sidoine avait sans doute admiré souvent à Lyon les merveilleux effets que produisait sur le peuple la parole du saint prêtre. Aussi eut-il recours à lui dans une circonstance difficile où l'art de la persuasion avait une belle victoire à remporter.

En 474, Euric, qui campait devant Clermont, se vit forcé par l'hiver d'interrompre ses opérations militaires. Aussitôt des dissensions intestines vinrent jeter le trouble et le découragement parmi les Arvernes. Les uns voulaient résister jusqu'au bout, les autres, désespérant de l'avenir étaient décidés à livrer la ville à la merci du roi arien. Impuissant à ramener la paix dans son troupeau, Sidoine supplia Constance de venir à son aide. Celui-ci se rendit volontiers à la prière de son ami. Ses discours, soutenus par l'autorité de sa vertu, exercèrent sur les multitudes un immense empire. L'effervescence s'apaisa d'abord, et se changea en admiration mêlée de respect pour l'homme de Dieu; enfin la parole de Constance, tout à la fois tendre et forte, animée de ce patriotisme pur et désintéressé que la religion seule peut inspirer, releva les courages abattus et réunit tous les Arvernes dans la commune résolution de lutter jusqu'à la fin contre un ennemi qui avait juré la ruine de leur foi et de leur indépendance<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> ... *Prestantioris facundiarum dotibus excellentem* (Sidon. Apollin., XII, 16).

<sup>2</sup> Au printemps de l'année suivante Ecdice mit l'armée d'Euric en pleine déroute.

Nous devons comprendre facilement, par ce fait, quel précieux auxiliaire Patient trouva dans Constance, pour travailler à la conversion des hérétiques bourguignons, et quels fruits de salut les discours du saint prêtre opérèrent au sein de la population lyonnaise. Nous serions heureux de pouvoir en citer quelques fragments dans cette étude ; malheureusement, ses œuvres oratoires aussi bien que ses poésies, autrefois célèbres, ont entièrement disparu. La *Vie de saint Germain* est le seul ouvrage que l'on puisse lui attribuer avec certitude. Tillemont, il est vrai, et les bénédictins de l'*Histoire littéraire* prétendent que Constance est aussi l'auteur d'une vie de saint Just, évêque de Lyon ; mais les bollandistes soutiennent un sentiment contraire et invoquent en leur faveur des arguments assez sérieux pour que nous nous abstenions d'attribuer au prêtre lyonnais ce dernier ouvrage.

La science théologique, que Constance avait puisée dans l'étude approfondie et continuelle des saintes Écritures, unie à sa merveilleuse facilité de parole, l'avait rendu apte à discuter les grandes questions dogmatiques qui s'agitaient alors dans l'Église d'Occident au sujet de la grâce ; aussi pensons-nous qu'il assista son évêque dans les conciles d'Arles et de Lyon, ou tout au moins dans le dernier, tenu vers 480.

Tandis que les évêques et les théologiens catholiques combattaient les hérésies dans la chaire chré-

tienne ou au sein des conciles, les philosophes chrétiens étudiaient une question qui, si elle ne touchait pas directement à la foi, n'en avait pas moins une importance capitale dans ses conséquences dogmatiques. Nous voulons parler des débats sur la nature de l'âme.

Cette question n'était pas nouvelle : dès les premiers siècles, les docteurs de l'Église s'en étaient occupés et plusieurs d'entre eux, sans se prononcer toutefois d'une manière aussi absolue que le prétend M. Guizot, en faveur de la matérialité ou de la corporalité de l'âme, avaient au moins donné lieu de croire qu'ils ne regardaient pas cette dernière opinion comme entièrement insoutenable. C'est ce qui ressort de certains passages de Tertullien<sup>1</sup>, d'Arnobé, de saint Jean de Damas. Mais cette doctrine n'avait pas tardé à être généralement abandonnée, et enfin convaincue d'erreur par saint Augustin dans son traité : *de Quantitate animæ*. L'illustre docteur y affirme hautement et démontre la spiritualité de l'âme. En Asie, Némésius, évêque d'Éphèse, avait soutenu le même sentiment dans un livre remarquable intitulé : *Sur la nature de l'homme* (περὶ φύσεως ἀνθρώπου). En Gaule, et surtout dans nos contrées, le débat fut peut-être plus animé que partout ailleurs. Les deux adversaires, en qui la lutte se personnifia, étaient célèbres à Lyon

<sup>1</sup> Saint Augustin cherche à justifier Tertullien dans son *Traité sur les hérésies*, p. 86.

par leurs talents et leurs vertus : c'étaient Fauste de Riez et Mamert Claudien, prêtre de l'Église de Vienne et frère du saint évêque de cette ville. Fauste, le premier, souleva le différend. A la suite d'une longue lettre philosophique adressée à un évêque, il exposa d'une manière précise son sentiment en faveur de la matérialité de l'âme. Pour lui, Dieu seul est immatériel, incorporel, parce que Dieu seul est insaisissable et répandu partout.

Mamert Claudien réfuta ces dangereuses erreurs dans un livre intitulé : *de la Nature de l'âme (de natura animæ)*<sup>1</sup>. Cet ouvrage fait le plus grand honneur à celui qui l'a composé, et justifie, au moins en partie, les éloges dont l'a comblé Sidoine en l'appelant *l'esprit le plus distingué de son siècle et le plus grand génie de son pays*. « Rarement la nature propre de l'âme et son unité, dit M. Guizot, ont été vues de plus près et avec plus de précision. Je pourrais citer beaucoup de passages remarquables, soit par la finesse des aperçus, soit par l'énergie de la discussion, quelquefois même par une profonde énergie morale et une véritable éloquence<sup>2</sup>. »

Nous ne pouvons croire que l'école de Lyon soit restée indifférente à ces graves débats. Mais en faveur de quel sentiment les philosophes chrétiens de notre ville se sont-ils prononcés? C'est ce qui nous serait

<sup>1</sup> Ou, d'après Gennale, *de Statu et Substantia animæ*.

<sup>2</sup> Guizot, *Histoire de la civilisation*, t. 1, p. 188.

assez difficile de déterminer si nous ne connaissions pas déjà les tendances, ou plutôt l'esprit philosophique de notre école au cinquième siècle. En effet, nous avons vu Eusèbe enseigner les doctrines de Platon et, parmi les plus ardents défenseurs de la spiritualité de l'âme, nous trouvons deux de ses plus illustres élèves : Mamert Claudien lui-même et Sidoine Apollinaire, auquel le prêtre de Vienne dédia son ouvrage.

Les lettres chrétiennes et lyonnaises n'eurent pas seulement en Patient un protecteur intelligent et dévoué ; nous ne pouvons mettre en doute que lui-même ne les cultivât et ne leur fît honneur. Assurément, les seuls discours dont nous avons fait mention plus haut ne sont pas des œuvres assez considérables pour que nous soyons autorisés à porter un jugement complet et décisif sur son talent ; mais ils peuvent en donner quelque idée et méritent pour cela que nous nous y arrêtions.

La première question que nous devons essayer de résoudre est celle de leur authenticité. Pour ce qui regarde spécialement le premier discours que nous avons cité en entier et qui porte le titre d'*Exhortation*, sur ces paroles du psaume CXXXII : *Ecce quam bonum*, les hagiographes de notre Église aussi bien que les bénédictins de l'*Histoire littéraire* s'accordent à dire qu'on ne peut le refuser à Patient. Voici en quels termes s'expriment à ce sujet ces derniers auteurs : « Pour peu d'attention que l'on veuille bien

faire et aux circonstances dans lesquelles s'est trouvé saint Patient, et au sujet dont traite cette homélie, on se persuadera sans peine qu'elle est de notre évêque. De son temps, la ville de Lyon était sous la domination des Bourguignons, qui suivaient les erreurs des photiniens et des ariens, et desquels saint Patient ramena un grand nombre à la foi catholique. Or, l'homélie dont il est ici question est tout entière pour combattre l'erreur la plus grossière des photiniens, qui consistait à croire que Jésus-Christ était venu au monde par les voies ordinaires et n'était point coéternel au Père<sup>1</sup>. »

L'authenticité de l'homélie sur le martyre de saint Genès d'Arles est moins facile à établir. Cependant le P. Théophile Reynaud, après Papyre Masson et Aubert le Mire, n'hésite pas à attribuer ce discours à notre saint prélat. Les bénédictins sont d'un avis opposé : « Ni Papyre Masson, disent-ils, ni Aubert le Mire, ni le P. Th. Reynaud n'allèguent point de raison particulière pour établir leur opinion ; d'autres attribuent cette même homélie à saint Eucher<sup>2</sup>, et nous, avec plus de probabilité, à saint Hilaire d'Arles<sup>3</sup>. »

Pour nous, nous nous contenterons de reprocher aux bénédictins de ne point donner, à leur tour, de preuves en faveur de leur sentiment. Pourquoi attri-

<sup>1</sup> *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 506.

<sup>2</sup> C'est le sentiment de Tillemont (V. 563).

<sup>3</sup> *Histoire littéraire de la France*, t. II, p. 506.

buient-ils cette homélie à saint Hilaire d'Arles? Est-ce parce qu'ils ont cru reconnaître quelques traits originaux de ressemblance entre ce discours et ceux qui appartiennent évidemment à saint Hilaire? Mais il leur aurait été bien difficile de les indiquer. Est-ce parce qu'il s'agit d'un martyr cher à la population arlésienne? Mais Lyon aussi avait un culte pour ce héros de la foi, et l'on en trouve encore un vivant souvenir dans notre diocèse; cinq de nos paroisses au moins célèbrent, chaque année, la mort glorieuse du catéchumène d'Arles. Nous nous arrêtons donc au sentiment du P. Th. Reynaud et nous regardons saint Patient comme auteur de l'homélie sur le martyre de saint Genès.

Un rapprochement entre le style des deux discours que nous attribuons à saint Patient ne pourrait nous amener à aucune conclusion pour ou contre l'opinion que nous venons d'émettre. Dès les premières lignes on voit que les sujets sont aussi différents que les circonstances dans lesquelles le prélat les a prononcés, et que tous deux se recommandent par des qualités propres à chaque genre. Le premier est tout à la fois une exposition simple et claire de la doctrine catholique et une exhortation à y rester fidèle. Le pasteur vient de lire dans l'office du jour<sup>1</sup> la prophétie d'Isaïe sur la naissance merveilleuse du Sauveur : « *Ecce*

<sup>1</sup> Suivant toute apparence, dans le temps de l'Avent ou de la Nativité de Notre-Seigneur.

*Virgo accipiet<sup>1</sup> et pariet filium*; voici qu'une Vierge va concevoir et enfanter un fils. » Il se tourne vers son peuple et, le voyant nombreux et dans de saintes dispositions, il ne peut s'empêcher de manifester la joie qu'il en éprouve; il emprunte au Psalmiste ces belles paroles : « *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Voyez combien il est bon et agréable pour des frères d'être réunis. » Mais bientôt il songe aux absents, à ces frères égarés par l'erreur, et, afin que ceux qui sont encore fidèles ne se laissent pas séduire à leur tour, il ranime leur foi à la divinité de Jésus-Christ attaquée par les novateurs. Son langage, d'abord doux et paternel, devient ferme, précis, théologique; on croirait entendre un Père de Nicée.

Dans l'homélie sur le martyre de saint Genès l'orateur prend un style plus hardi, plus coloré, parfois plus véhément et plus enthousiaste, surtout lorsqu'il montre la force et l'amour du Christ triomphant, dans son héros, des plus cruels tourments. « Quelles merveilles de courage, s'écrie-t-il, peut produire le feu de l'amour divin, dans le cœur des hommes ! *O quantum agit ille in pectoribus humanis divinus ignis!*... Les instruments de supplice sont devant les yeux de Genès; il voit les souffrances de ceux qui sont tourmentés avant lui, souffrances si affreuses que les bour-

<sup>1</sup> Le texte de la Vulgate porte : *conciptet*.

---

reaux eux-mêmes en sont effrayés et tremblants ; et pourtant il s'écrie en bondissant de joie : « Je suis « chrétien ! » On dirait à l'entendre que l'on recherchait les chrétiens pour les conduire, non pas au supplice, mais à des récompenses. Oh ! quels grands et nouveaux spectacles la foi des saints a offerts à Dieu et à ses anges ! »

Si nous ne nous trompons, ce langage appartient bien à la véritable éloquence.

Mais Patient n'a jamais songé à laisser une réputation d'orateur. Quelque élevées qu'aient été ses paroles, ses œuvres ont été bien plus grandes encore ; ce sont elles qui l'ont dignement loué devant ses contemporains et la postérité ; ce sont elles qui lui ont ouvert les portes du ciel, le jour où Dieu le rappela à lui.

La bienheureuse mort de Patient arriva, suivant l'opinion la plus commune et la plus probable, vers le milieu du mois de septembre (le 11 ou le 13), en l'année 490.

Le corps du saint évêque fut inhumé dans l'église de Saint-Just, où il ne tarda pas à être l'objet d'une vénération universelle. Il est à croire que, pour sauver ces précieuses reliques des profanations que leur auraient certainement fait subir les Sarrasins, au huitième siècle, des mains pieuses les déposèrent, lors de l'invasion, dans un endroit secret de la basilique. Elles ne furent retrouvées que longtemps après et exposées de nouveau aux hommages des fidèles. On les conserva ainsi religieusement jusqu'au milieu du seizième siècle, époque à laquelle les calvinistes, dans leurs fureurs sacrilèges, brisèrent le sépulcre de Patient et ceux des autres évêques de Lyon qui reposaient à ses côtés. Ses ossements furent dispersés, ses cendres sacrées jetées au vent; le temple magnifique qui avait abrité ses restes pendant plus de dix siècles, ce temple, témoignage incomparable de sa piété envers Dieu et de son culte pour les saints, s'écroura sous les coups de ces nouveaux barbares.

Mais notre saint pontife nous a laissé un trésor infiniment plus précieux que l'or ou le marbre des temples.

---

plus précieux même que ses reliques sacrées, un trésor que l'hérésie n'a pu ni profaner, ni détruire : ses mérites et l'exemple de ses vertus, sa foi profonde et son inépuisable charité. L'Église de Lyon conserve encore ce pieux héritage ; comme Patient, elle ne cesse d'inspirer à ses enfants et un attachement inébranlable à la foi catholique, dans l'union intime avec la chaire infallible de Pierre, et un dévouement sans bornes pour les pauvres. Ce sont ces saintes traditions qui, unies à son culte séculaire pour Marie Immaculée, font, pour le présent, sa force et sa gloire et, pour l'avenir, son invincible espérance.

---



# APPENDICE

HOMÉLIES ATTRIBUÉES A SAINT PATIENT

---

## EXHORTATIO

DE DEO TRINO ET UNO

« Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum » (ps. cxxxii), in unum, id est in divino timore, eodemque consensu, sub eadem fide ac religione viventes, unum Ecclesiæ corpus per consentanea eadem confessione membra faciamus, atque in Dei domum conspiratis in cultus ejus sensibus congregamur, refugientes hæreticorum impias dissensiones, qui in una domo, in qua sacras Agni carnes vesci jubemur, habitare non possunt. Quæ quum ita sint, in primis intellectus noster hunc etiam fidei gradum teneat, ut redemptorem nostrum ex Deo et ex homine unum Christum, verum Deum et verum hominem noverimus. Apud hæreticos autem alii dicunt solum hominem fuisse, alii solum Deum; ac sic fidem nostram destruunt singuli, adstruunt universi. Si diffidentes removeas et dicta conjungas, de catholica confessione nihil deerit veritatis: separatim resistunt, in commune consentiunt. Hoc ordine fidei sensum dum alterutra pars apud se impugnat apud nos utraque confirmat. Nos autem Christum Dominum Deum pariter et hominem solida confessione teneamus. Filium Dei in extrema parte

sæculorum de innupta matre, fide maritante, progenitum, ex voluntate humiliatum, non ex necessitate diminutum, superveniente in Virgine sancto Spiritu, hominem Deo mirabiliter impletum, et Deum in hominem misericorditer commutatum. Nec exinanisse gloriæ magnitudinem, sed per susceptam servi conditionem Domini ostendisse pietatem, qui se Deum etiam ex ipsa nativitatis novitate demonstrat. Ecce veniente ad terras Domino, nihil ex intacta matre violatur, et filius intra matrem, natura ignorante, perficitur, et Deo homo infusione divinitatis impletur, et ex homine Deus nascitur: et ipse sui auctor corporalem nativitatem spiritaliter conceptus operatur, generationem acquirit fœcunditas cujus originem nescit integritas. Audivimus præsentis lectionis oraculo. *Ecce virgo in utero accipiet*, id est, a foris initium non suscipit, et fructum intus inquirit. *Ecce virgo*, id est, nullum quærit jugali societate commercium, nihilque ei de pignore confertur per corpus alienum. Inspiciamus itaque in beata Maria causas pudoris illæsi: de fotis accedere corruptio solet, in hac autem nil violatur intrinsecus. Sed quomodo, inquis, potuit virgo esse post filium? Hoc utique modo, quia honor virginitatis per generantem non per nascentem resolvitur. Hic ergo quia corruptionis injuria non fuit in conceptu ideo integritas perseveravit in partu. Nemo Virgini, nato filio, calumniatur; gloriam tantæ parentis quam cœlestis puer non præripit dum concipitur, non potuit violare dum nascitur.

Quantum autem ad cœlestis naturæ ordinem pertinet, in Patre et Filio et Spiritu Sancto, ita confitenda est una divinitas, ut nec singularis putetur in unitate persona, nec triplex in unitate substantia: sed ita assignetur pluralitas unitati, ne Trinitatis subtrahatur æqualitas, ut intelligatur deitatem distingui personarum proprietate, non dividi: ut Patri Unigenitus suus ita esse filius pietate judicetur; nec minor ætate credatur, sed ita hanc primum sollicitudinem ingeniti Patris, et geniti Filii obtinere, ut qui natus est de intemporalis Patre, initium non inveniatur habere de tempore vel homine.

(Inter homilias Eusebio Emesino falso attributas, XLVIII. Ex Bibliotheca Patrum, Lugduni edita, VI.)

## HOMILIA

## DE NATALIS GENESII

Hodie natale sancti Genesii celebramus et meritum. Beatorum martyrum passiones natales vocamus dies quando eos martyrii vita et gloriæ fides dum ingerit morti genuit æternitati et perpetua gaudia brevi dolore parturiit. Merito plane dicendi natales dies, per quos illi qui nati fuerant in hanc fragilitatis humanæ miseriam, subito renascuntur in gloriam, vitæ perennis initium de mortis fine sumentes. Etenim si istos dies natales vocamus, quibus in hunc lucem in delictis et doloribus nascimur ad dolores, quibus in hunc mundum cum fletu infantiaë vagientes ingredimur, omnis homo quasi futuræ per totam vitam propheta miseriæ, et infelicitatem naturæ prima illa lacrymabili voce testatur. Siquidem primo flatu vita nascentium, que ad omnem suspecta cursum, in tribulatione agitur. Justius ergo isti celebrantur natales quibus sancti ex corruptibili luce in novam illam futuri sæculi veniunt claritatem, et filii hominum in adoptionem divinæ paternitatis ascendunt, et consortes paulo ante mortalium; subito cives incipiunt esse angelorum.

Ex eorum numero erat beatus ille cujus hodie præclarum gloriosi agonis celebramus triumphum. Qui adhuc catechumenus, adhuc a divinis legibus peregrinus, adhuc alienus, omnia in se subito mandata pietatis fidei plenitudine consummavit. Catechumenus ad confessionis certamina progreditur. Non tingitur fonte, sed abluitur passione. Non vivificatur baptismate sed morte regeneratur. Et quid tandem crederet vel quid pro eo redemptor suus deberet, profusione sanguinis confitetur. Non potest quidem dicere : *Consepultus sum Christo per baptismum in mortem*; sed potest dicere : Per mortem illi jungor in baptismo, id est, in morte. Ipse enim Dominus mortem suam baptismum pronuntiavit dicens : *Baptismate habeo baptizari quod vos non scitis*. Beatus ergo et inelytus Christi testis, hanc Domini sui mortem et si non edidit mysterio, plus est quod imitatur exemplo. O quantum agit ille in pectoribus humanis divinus ignis! Catechumenus æternam comperit

vitam. Nondum profectus ad Christi militiam et jam dignus ad amicitiam : nondum assumptus ad famulatum et jam idoneus ad testimonium : nondum intromissus Ecclesiae januam, subito ipsam penetrat cœli regiam, nondum miles Dei et jam cohæres : nondum domesticus in domo Dei, et jam filius in regno Dei. Et sane hanc meruit gloriam inconcussa illa in tanto martyre animi virtus, et fidei magnitudo occulto dico Christi amore nutrita et subitis approbata documentis ! Nam cum secretus adhuc Dei famulus in *Exceptorum* ordine militaret et ante tribunal pagani Cæsaris assisteret, audiens eum in caput Christianorum cruentas pronuntiare sententias, piam dexteram ab excipiendo tanquam a sacrificanda revocavit, et implere sacrilega verba contremuit, quia Christum pagani cordis gerebat inscriptum. Projectis itaque codicibus ante oculos profani judicis nefarias ejus voces et edicta impia atque decreta, tota jam martyris libertate condemnat. Tormenta in oculis erant, dolor eorum quos pœna laceraverat, usque ad metum carnificum ; usque ad tremorem torquentium perveniebat : et inter hæc ille Christianum se esse tota exultatione clamabat : tanquam Christiani non ad supplicia sed ad præmia quærentur. Quanta et quam novâ spectacula Deo atque angelis suis præbuit fides piorum ! Ecce in sacrilegi tyranni ministerio militem suum Christus invenit. Solebat Ecclesia ad tribunalia persecutorum martyres mittere, ecce nunc stupendo genere Ecclesiae martyrem tribunal persecutores emisit. Pronuntiat itaque : « Christianus sum, » et omnis insania persecutoris, verso in illum furore consurgit : æstuat dolore et confusione judex cruentus, plus erubescit cultorem fidei de parte emersisse perfidiæ. Incumbente itaque persecutionis mole, insequentibus diaboli ministris, Rhodani se immittit fluentis, interiorem ripam, de civitate in civitatem flumine obsequente transgreditur : non ut gloriosam mortem fugeret, sed ut martyrii ordini nil deesset, dicente ipso Domino : si vos persecuti fuerint in civitate ista, fugite in aliam. Illic apprehensus Christo immolatur et triumphali cruore perfunditur. Unda pretiosi sanguinis baptismi sacramenta complentur : cadit in pretium veritatis, hostia pietatis. Sub ipsa itaque felicissimæ civitatis mœnia fidelium humeris funus inclyti victoris infertur. Unde nunc inter utrasque urbis illius partes gemino honore gloriam illam ripam triumpho sanctificat, hanc sepulcro

illam sanguine illustrat, hanc corpore. Fideles itaque populi peculiarius exsultantes perpetui propugnatoris auxilio, ferunt ad tumulum vota, de tumulo votorum referunt gaudia. Pulsant hi precibus, respondit ille virtutibus : vincuntur per quotidiana martyris beneficia, alumnae urbis obsequia. Unde merito in prosperis colunt, quem praesentem in periculis cognoverunt. Frequentibus itaque tribulationibus approbarunt quantum apud Deum possit proprius suffragator. Quam pretiosa sunt martyrum vulnera, quam gloriosa certamina, inter quae tormentis viventes, et mortibus triumphantes *verati in paucis bene disponuntur in multis*, coram hominibus afflicti, coram angelis glorificandi, brevem Deo vitam sub aeternitatis commercio fœneraverunt. Et ideo sicut aurum in fornace ignis, ita illi, in camino tribulationis probati, *fulgebunt sicut sol*. De quibus per beatum Joannem vox divina testatur : *Hi sunt qui venerunt ex magna tribulatione et laverunt stolas suas et candidas eas fecerunt in sanguine agni; propter hoc stabunt in conspectu troni*. Hos ergo, carissimi ita miremur, ut eos homines fuisse meminerimus : hos, inquam, ita miremur ut eos nostri similes noverimus, et sub eadem qua nos sumus carnis fragilitate vixisse : et per hoc sequamur in quantum possumus fidem illorum, sectemur animi virtutem, qua terrena et praesentia respuentes, vim regnis caelestibus intulerunt. Superaverunt illi corporum dolores, nos superemus morum et cordium passiones; vicerunt illi tormenta, nos vitia. Illi sacrificare demoniis horruerunt, nos malitiam, invidiam, obtrectationes, contentiones, tanquam profana sacrificia detestemur : ut, inter hujus mundi conflictionis vitia, persecutores, virtutis probemur nos martyres. Persequamur in nos peccata, et iniquitates nostras. Expugnemus superbiam, debellemus iracundiam. Ipsi in nobis et persecutores partes exsequamur et martyrum; per castigationem vigiliarum per contritionem jejuniorum et per custodiam castitatis *exhibeamus corpora nostra hostiam viventem, sanctam, placentem Deo*. Acquiramus nobis novum, non carnis morte, sed carnalis vitae mortificatione martyrrium : ut de nobis quoque etiam viventibus dici possit : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*. In quantum fieri potest extingatur in nobis quidquid peccati est, mortificetur morti quod saeculi est, ut pretiosa perficiatur in

conspectu Domini mors viventium : ut animositates, cupiditates, atque præsentium blandimenta rerum, sicut ea mors extorquebat invitis, ita ea nobis veritas fidei et Dei auferat timor : ut non necessitas ea a nobis separet sed voluntas : ut terminum vitiis, ut fines concupiscentiis ac delictis nostris non interitus faciat, sed profectus.

(Inter homilias Eusebio Emesino falso attributas, L<sup>a</sup>. Ex Bibliotheca Patrum, Lugduni edita, VI.)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### Note I

La Mure se trompe lorsqu'il prétend que les noms de Barbarin et de Véran sont mentionnés dans le procès-verbal dressé en 1308, à la suite de la visite des reliques et sépultures des saints martyrs et évêques de Lyon, inhumés dans l'église de Saint-Nizier. Nous devons à la bienveillance de M. Guigue, archiviste du département du Rhône, la communication du *texte original* de cet acte; il n'y est nullement question de ces deux prélats.

Nous n'avons pu découvrir le manuscrit original de la seconde pièce dont La Mure invoque le témoignage, c'est-à-dire le procès-verbal de Guillaume de Sure: mais nous en avons trouvé la copie dans Severt (*Chronologia historica... illustrissimorum antistitum Lugdunensis Archiepiscopatus*, édit. 1628, p. 56, 57). Cet acte contient bien, en effet, les deux noms de Barbarin et de Véran. A ce sujet, nous devons nous même rectifier une erreur que nous avons commise en

faisant dire à La Mure (ch. II de notre étude) que ces prélats étaient tous les deux nommés en tête de la liste des anciens évêques de Lyon dont les corps avaient été inhumés à Saint-Nizier. Voici l'ordre dans lequel ils sont énumérés : *Barbarinus*, Sacerdos, Viventiolus, Genesisius, Aurelianus, Rusticus, Sicarius, Desiderius, *Veranus*, Nicetius. Il est évident que l'on n'a pas suivi l'ordre chronologique, mais celui dans lequel les tombeaux de ces saints étaient placés autour de l'église. Cette seconde pièce est datée du 20 août 1337 ; elle est sous forme de lettre accordant quarante jours d'indulgence à tout fidèle qui, contrit et confessé, priera dans l'église de Saint-Nizier, à toutes les principales fêtes de l'année (elles sont énumérées) et aux fêtes des saints dont les reliques reposent dans la basilique.

### Note II

Nous avons attribué (ch. IV), avec tous les historiens de Lyon, la construction de la basilique de Saint-Just à saint Patient. Il résulterait de nouvelles recherches faites aux Archives départementales et des indications que M. Guigue, archiviste, a bien voulu nous fournir que l'église magnifique dont parle Sidoine Apollinaire et qu'il ne nomme pas pourrait bien être, non pas celle de Saint-Just, mais celle de Saint-Irénée. Après avoir étudié les mémoires présentés par les chanoines de Saint-Just et par ceux de Saint-Irénée, afin de prouver, chacun de leur côté, qu'ils possédaient les véritables reliques de saint Irénée et de ses compagnons, on reconnaît que cette opinion n'est pas dénuée de fondement<sup>1</sup>. Dans cette hypothèse, pourrait-on attribuer aux poètes Constance ou

<sup>1</sup> Nous exprimons cette opinion sous toutes réserves

---

Secondin l'inscription incrustée dans le pavé de l'église supérieure de Saint-Irénée? c'est ce que nous ne saurions décider.

Bien que plusieurs auteurs pensent qu'elle ne remonte pas au delà du quinzième siècle, nous la reproduisons ici :

Ingressi loca tam sacra, jam tua pectora tunde.  
Posce gemens veniam, lacrymas hic cum prece funde.  
Præsulis hic Irenæi turma jacet sociorum,  
Quos per martyrium duxit ad astra polorum.  
Istorum numerum si nosse cupis, tibi pando :  
Millia dena novemque fuerunt sub duce tanto.  
Hinc mulieres et pueri simul excipiuntur.  
Quos tulit atra manus, nunc Christi luce fruuntur.

FIN

## ERRATA

- Page 8 ligne 14, *au lieu de* ils, *lisez* : les évêques.  
— 12 — 6, *au lieu de* sont, *lisez* : étaient.  
— 12 note 3, *au lieu de* lesquelles, *lisez* : lesquels.  
— 15 ligne 7, *supprimez le premier* encore.  
— 18 — 19, *au lieu de* France littéraire, *lisez* : Histoire littéraire de la France.  
— 47 note 3, *au lieu de* sridentum, *lisez* : stridentum.  
— 48 note, ligne 9, *au lieu de* téninée, *lisez* : terminée.  
— 73 note 2, ligne 4, *au lieu de* errori, *lisez* : erroris.  
— 78 ligne 12, *au lieu de* prédestinations, *lisez* : prédestinatiens.  
Passim *au lieu de* Macchabées, *lisez* : Machabée.

# TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS. . . . . V

## CHAPITRE PREMIER

### L'ÉGLISE DE LYON AU MILIEU DU CINQUIÈME SIÈCLE

L'Église et l'État en Gaule au milieu du cinquième siècle. — Influence de l'épiscopat dans l'administration civile. — La ville de Lyon, sa population : sénateurs, curiales, peuple, étrangers. — Le diocèse de Lyon, son étendue, ses principales villes. — Églises et monastères. — Juridiction métropolitaine de l'évêque de Lyon. . . . . 1

## CHAPITRE II

### PREMIÈRES ANNÉES DE SAINT PATIENT. SON ÉLECTION A L'ÉPISCOPAT

Obscurité qui règne sur la vie de saint Patient jusqu'à son élection. — Saint Patient n'a pas succédé immédiatement à saint Eucher, mort en 450 ; mais à saint Véran, mort vers l'année 465. — Il a été élu, selon les formes canoniques de l'époque, par le Concile provincial, sur la présentation du clergé et à la demande du peuple. — Erreur de M. Guizot sur les élections épiscopales dans les premiers siècles de l'Église. . . . . 16

## CHAPITRE III

### SAINT PATIENT ET LES BOURGUIGNONS

Origine des Burgundes ou Bourguignons. — Comment ils obtiennent de Rome, pour prix de leurs services, la cession de la première Lyonnaise (459 ou 470). — Ils sont catholiques lorsqu'ils s'établissent à Lyon. — Leurs rois : Gundéric, successeur de Gundicaire, Gundioc, Chilpéric I<sup>er</sup>. — Influence de saint Patient sur ce dernier prince. — Tanaquil et Carétène. — Gondobaud est maître de Lyon (490). — Résultats de l'invasion bourguignonne à Lyon au point de vue chrétien. — Elle facilite le recrutement sacerdotal et la conversion des campagnes encore païennes ; elle préserve la ville de l'invasion des Visigoths ariens. . . . . 27

## CHAPITRE IV

### ZÈLE DE SAINT PATIENT POUR LA CONSTRUCTION ET LA RESTAURATION DES ÉGLISES

Saint Patient élève les basiliques de Saint-Just et de Saint-Irénée. — Il reconstruit l'église de Saint-Étienne, bâtit la chapelle de Saint-Paul. — Les églises de Saint-Pierre le Vieux et de Saint-Romain construites sous son pontificat. — Fêtes pour la dédicace de ces églises et, en particulier, dédicace solennelle de Saint-Just ; liturgie alors en usage pour la célébration des saints mystères. — Fête patronale de saint Just. . . . . 45

## CHAPITRE V

## SAINT PATIENT DÉFENSEUR DE LA FOI ET DE LA DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE

Saint Patient et l'arianisme. — Comment l'arianisme a-t-il pénétré dans la population bourguignonne de Lyon et de Mâcon? — Saint Patient et Euric. — Saint Loup de Troyes à Mâcon. — Secte arienne des photiniens. — Zèle de saint Patient contre leurs erreurs. — Son homélie sur la Trinité. — Saint Patient et le semi-pélagianisme. — Saint Patient et le prédestinatianisme; conciles d'Arles et de Lyon. — Intervention de saint Patient dans l'élection de l'évêque de Chalon-sur-Saône. — Comment M. Guizot apprécie cette intervention. . . . . 68

## CHAPITRE VI

## CHARITÉ DE SAINT PATIENT. SA PIÉTÉ, SA MORTIFICATION

Admirable conduite de saint Patient pendant la famine de 474-475. — Immenses secours qu'il envoie en Aquitaine et dans le midi de la Gaule; reconnaissance des évêques et des peuples de ces contrées. — Amour de saint Patient pour la prière. — Sa piété envers Marie. — Son esprit de pénitence; sa doctrine sur la mortification intérieure exposée dans son homélie pour la fête de saint Genès. . . . . 90

## CHAPITRE VII

LES LETTRES CHRÉTIENNES A LYON SOUS LE PONTIFICAT DE SAINT PATIENT  
MORT DE SAINT PATIENT

Les écoles civiles de Lyon au cinquième siècle; les différentes branches d'enseignement; principaux maîtres. Sont-elles soustraites à l'influence épiscopale? — L'école ecclésiastique ou épiscopale. Étude de l'Écriture sainte, de la théologie. — Le prêtre Constance, son caractère, ses écrits, son éloquence. — L'école de Lyon dans les débats sur la nature de l'âme. Claudien Mamert, adversaire de la corporalité de l'âme, ancien élève de l'école lyonnaise. — Étude des deux homélies attribuées à saint Patient. Leur authenticité.

Mort et sépulture de saint Patient. . . . . 101  
 APPENDICE. . . . . 122  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES. . . . . 127

HANC THESIM TUERI CONABITUR

PRO DOCTORATU

STEPHANUS TATU

PRESBYTER LUGDUNENSIS

IN AEDIBUS FACULTATIS THEOLOGICÆ LUGDUNENSIS

Die 17 decembris anni 1877

VIDI ET LEGI:

*Facultatis Theologicæ Decanus,*

F. GUINAND.

TYPIS MANDATUR:

*Academiæ Lugdunensis Rector,*

DARESTE.

PRO ACTU PUBLICO